PATRONS, LA PALESTINE EST AUSSI DANS VOS USINES !

Au Moyent Orient, l'impérialisme et le sionisme chassent de chez elles les populations palestiniennes, les traitent comme des esclaves qu'on peut expulser et parquer dans des camps comme si de rien n'était.

En France et dans toute l'Europe, l'Etat capitaliste et les patrons veulent utiliser à leur guise les travailleurs immigrés, les contraindre à travailler là où ils le veulent, dans n'importe quelle condition dégueulasse, pouvoir jeter dehors ceux dont ils n'ont plus besoin ou ceux qui luttent (Circulaire Fontanet, nouvelles lois sur l'immigration en Angleterre et en Allemagne).

EN PALESTINE, EN FRANCE, PARTOUT EN EUROPE, LES CAPITALISTES VEULENT TRAITER LE PEUPLE TRAVAILLEUR ARABE, LES OUVRIERS IMMIGRES ARABES, PORTUGAIS, NOIRS etc.. COMME UNE MARCHANDISE QU'ON POURRAIT TROQUER, VENDRE, DETRUIRE , USER, TUER AU TRAVAIL, SUIVANT LES BESOINS DE LEUR PROFIT.

Les capitalistes français et le gouvernement qui se disent les amis du peuple arabe, exploitent les travailleurs immigrés, les mettent sous le contrôle directe de la préfecture et du commissariat, leur font subir le chantage : " au boulot sinon dehors !" et n'hésitent pas à envoyer leur armée pour tirer sur les peuples qui luttent contre l'impérialisme français comme au Tchad ou en Somalie.

En Palestine, les sionistes exploitent les travailleurs palestiniens comme la capital français exploite les immigrés. ils les font travailler dans les usines installées dans les territoires occupés ou tout à côté. Dans tout l'Etat sioniste sur 100 ouvriers, 80 sont palestiniens ou bien juifs orientaux. Et les capitalistes sionistes exercent leur racisme contre les uns et les autres. Ils les appellent tous, les juifs orientaux comme les palestiniens, des "araavi" c'est-à-dire " bougnoules" ou "chahor" c'est-à-dire " nègres".

80 % des Palestiniens qui vivent dans l'Etat sioniste et dans les territoire s occupés sont exploités comme ouvriers agricoles ou dans les usines.

AUJOURD'HUI LES CAPITALISTES ET LES SIONISTES APPRENNENT A CRAINDRE LA LUTTE DU PEUPLE TRAVAILLEUR ARABE ET DES IMMIGRES.

PATRONS FRANCAIS, LA PALESTINE EST DANS VOS USINES !

LA AU COEUR DE VOTRE PRODUCTION , NOUS SOMMES TRES FORTS. Ce que les sionistes apprennent au Moyen Orient vous l'apprenez aussi depuis la grève du 14 septembre.

A BAS LA CIRCULAIRE FONTANET !

A BAS LE CONTROLE DE L'IMMIGRATION , LES CONTRATS D'ESCLAVAGE !

DANS LA LUTTE NOUS LIBERERONS LA PALESTINE ARABE !

Paris, 25 octobre 73

COLLECTIF IMMIGRES

imp. spec. HAV

DECLARATION DES TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE AU BUREAU DU CONSEIL .

Monsieur Le Président du Conseil, Messieurs les membres du bureau, si l'année dernière nous avons mené une lutte longue qui a duré 2 mois pour avoir nos droits légitimes comme tous les auxiliaires d'Université dont noud avons le statut et si cette lutte a été brisée par vos moyens repressifs, cependant nous ne sommes pas pour autant battus.

Bref, cette année vous appliquez le proverbe: "le plus chauve est le plus proche de Dieu." Cela pour résoudre la crise de pénurie qui touche l'Université, vous gmentez votre répression sur les travailleurs du nettoyage. En effet vous avez retardé l'" embauche, ce qui vous a permis de faire une grande économie sur notre dos et qui a laissé certains secteurs de la faculté non néttoyés. Ainsi il vous était facile de dire que "les travailleurs du nettoyage ne font pas leur boulot" et d'accélérer vos sanctions/:

- vous avez fait sauter la prime de 4 camarades les plus combattifs,
- vous nous obligez à pointer chaque joue prendre nos bons de lait qui nous étaient donnés depuis deux ans une fois par semaine.
- vous avez supprimez notre droit de regard sur le recrutement et le changement d'affectation contrairement à d'autres services. Et cela pour empêcher deux catégories de travailleurs d'être recrutés sur notre proposition:

par ce que vous dites " les algériens sont fainéants, les tunisiens sont des fouteurs de merde";

- limitation du temps de transport à 6 h 30 au lieu de 7H D'où entassement dans la voiture comme des animaux,
- bruits qui courent à l'échelle de vos acolytes à propos de futurs licenciements de ' 4 camarades,Licenciements qui seraient dûs à notre refus de votre répression et de-ce de celle de vos acolytes.

Votre attitude Messieurs les memebres du bureau et Monsieur Le Président est fondamentalement patronale, elle se manifeste par un mépris et un racisme de classe à notre égard. Nous le refusons catégoriquement. Sans arrêt immédiat de votre chantage, nous reprendrons à chacune de vos attaques par nos luttes plus dures que jamais.

Nous appelons tous les auxiliaires, les étudiants et les enseignants à prendre leur responsabilité face aux mesures arbitraires du Conseil.

Travailleurs du nettoyage

Vincennes le 24 /1/ 74

UNIVERSITE DE PARIS VIII
ROUTE DE LA TOURELLE
75571- PARIS CEDEX 12

12 janvier 1973

PROPOSITIONS ULTIMES DU BUREAU DU CONSEIL

En vue d'un accord qui permettrait la reprise générale du travail lundi 15 janvier, le Bureau du Conseil précise ses positions.

I-SUR LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS

Les comparaisons (avec PARIS VII notamment) n'ont pas abouti à des conclusions claires, comme il a été reconnu de part et d'autre. Cependant, parmi les arguments présentés par les travailleurs, il apparaît :

- que pour le nouveau bâtiment, sa structure particulière est déjà prise en compte par le nombre de 6 (une personnes pour 650 m2)
- que pour les abords, on peut considérer que le travail a augmenté dans la même proportion que les effectifs étudiants, soit de 25 %, ce qui conduit à porter de 2 à 2 1/2 le nombre de travailleurs
- que pour le bâtiment D, l'accroissement de déchets dus à la reprographie et aux "marchands de biens alimentaires", n'est pas totalement compensé par la réduction d'occupation de ce bâtiment résultant des transferts dans le nouveau bâtiment : un demi-poste supplémentaire correspondrait à ce besoin.

Ceci conduit le Bureau du Conseil à porter de 6 à 7 (plus les deux personnes déjà recrutées par la crèche) le nombre de travailleurs à recruter.

II- SUR LES PRINCIPES DE RECRUTEMENT

La liste des propositions prioritaires communiquée par le comité de grève et le comité de soutien appelle plusieurs remarques, outre les réserves de fond sur l'autorecrutement : l'ensemble de ces candidats ne traviallant pas en France, ils y sont venus comme étudiants ou touristes, ce qui équivaut à une introduction clandestine de main-d'oeuvre.

A ce propos, le Conseil fait sienne la politique syndicale affirmé le 11 janvier par une déclaration commune C.G.T.-C.F.D.T. qui réclame :

- la régularisation de la situation des immigrés et de leurs familles qui travaillent en France avant toute nouvelle introduction de main-d'oeuvre
- des sanctions sévères contre les employeurs qui ne se conforment pas à ces obligations.

Par contre, sur la liste considérée comme non prioritaire par le Comité de soutien et le comité de grève figurent des personnes possédant une carte de travail mais en chômage depuis longtemps, et dont certaines cartes arriveront prochainement (le 2 février) à expiration, ce qui les expose aux risques les plus graves.

Le Bureau rappelle que sa position de principe était de recourir à l'Agence Nationale de l'Emploi

Par esprit de compromis, il accepte

- l'engagement prioritaire des cinq travailleurs :
  - un sénégalais
  - un marocain
  - deux portugaises
  - une algérienne

.../...

qui sont chômeurs et en possession de leur carte de travail (sous réserve de vérification de ces deux points)

Ces cinq personnes sont recrutées pour le nouveau bâtiment. Le Conseil maintient ainsi intégralement et sans contre-partie les concessions présentées dès le23 novembre. Les 6ème et 7ème travailleurs seront engagés par demande à l'Agence Nationale de l'Emploi. Parmi les personnes adressées par l'A.N.E., on retiendra les 2 personnes dont la situation est la plus critique.

III- PAIEMENT

Le Bureau du Conseil propose que :

- la période de retenue ne comporte pas la période de vacances (21 décembre au 2 janvier)
- la retenue (1er au 20 décembre - 3 au 14 janvier) sera étalée sur 4 mois (janvier à avril)
- les heures supplémentaires (une heure par jour ouvrable) seront établies sur la période la plus courte possible (jusqu'en juin)

Au total, grâce à ces dispositions,

- le Bureau du Conseil aura tout fait pour tenir intégralement son engagement de paiement en totalité
- l'étalement dans le temps sera réduit au minimum possible.

Ces propositions présentées en vue d'un règlement, et qu'aucune discussion ultérieure ne pourra modifier, ne sont valables que si celui-ci intervient effectivement lundi matin 15 janvier.

Le Bureau du Conseil.

موجز اخبار عدد 7

نضال عمال التنظيف بجامعة باريس 8 :

15 يوما مضت ولا يزال رفاقنا عمال التنظيف بجامعة فانسين مضربين عن العمل امام تعنت "المصرف" – مجلس الادارة للجامعة – وانهم عاقدون العزم على المضي في نظالهم حتى الاحراز التام على كافة مطالبهم المشروعة.

ورغم التاييد التام للائحة المنبثقة عن الجلسة العامة ليوم 29 نوفمبر والتي يؤكد فيها كافة الحاضرين عن تجديد تاييدهم الفعلي للاعتراف بمطالبهم والتنديد بموقف المجلس الاداري واللائحة المخالفة لمختلف لجان "ميزانيات المحلات" المنتمين الى المجلس – فان مجلس الادارة لا يزال متشبثا بموقفه الاول وهو محاولة "البروتوكول داكور" الموقع من قبل الحارفين في شهر ديسمبر الماضي وهو يعتبر مكسب بالنسبة لعمال التنظيف.

ان لجنة النضال والعمل لقاعدة فانسان تؤكد من جديد تاييدها المطلق لرفاقنا العمال وتدعو كافة مناضلي القاعدة للمزيد من الدعم الفعلي لنصرة حقوق رفاقهم المشروعة. كما تضيف قاعدة جوسيو دعمها التام لرفاقهم عمال التنظيف.

"اضواء على الهجرة غير المشروعة الى ليبيا" :

ان سياسة الهجرة اليوم في تونس عكست نتائج وخيمة وهي حاصلة وضع اقتصادي واجتماعي معين يتمثل في فشل الحكومة على حل مشاكل التشغيل وعدم توفيره بالنسبة لليد العاملة المتزايدة يوما بعد يوم والمكتضة امام مكاتب التشغيل بدون جدوى.

ويمقتضى هذا الوضع الراهن وامام خذول الحكومة في عدم ايجاد حل غير الهجرة عمدا بل تشجيع هذه السياسة اجبر ابناء الشعب الى اتخاذ موقف لحل مشاكلهم الحياتية بالاعتماد على انفسهم وذلك بالتسرب الى ليبيا تخلسة عبر الحدود. فالنذكر على سبيل المثال تزايد عدد المهاجرين المجتازين منهم والمحاولين الاجتياز.

وهذا الاحصاء الرسمي الصادر بجريدة الصباح ليوم 12 اكتوبر 72 من قبل وزارة الداخلية :

– المجتازون في سنة 1969 : 5382 – اوت 1972 : 43251.

– المحاولون الاجتياز 1969 : 3582 – اوت 1972 : 10405.

هي العلم ان البرقية التونسية الحميلة قد تقاسمت خيرات البلاد وحقوق الشعب مع اعرافها الاروبيين ومن جهة اخرى عقدت تحالفا تجاريا مع ليبيا على تصعيد سوق اليد العاملة. فتقدر اليوم نسبة المهاجرين بحوالي 80.000 عامل تونسي، وهذا العدد ليس اكثر حظا من غيره من الشغالين المقيمين باوروبا فانهم يعانون اشد انواع العذاب منذ خروجهم الى اجتيازهم الحدود فهم عرضة لشر الجوع والعطش عبر الصحراء، ومطاردة البوليس التونسي والليبي والاستغلال الفاحش لاعرافهم الليبيين والموت احيانا من اجل اكتساب لقمة العيش.

وهذا مثال يتجلى نتيجة ما سبق : بعد محاولة وتحايل وعرقلة من طرف مكاتب التشغيل يأس بعض المواطنين فقرروا الخروج خفية الى ليبيا وبعد مطاردة البوليس والتمارك الليبي والتونسي التي عليهم القبض في الحدود وتقرر ارجاعهم من حيث اتوا (اي من ولاية جندوبة) وفي طريق العودة اصطدمت عربة النقل التي تحملهم بحافلة نقل واسفر الحادث عن مقتل كل المنقلين وعددهم 16 وكلهم ارباب عائلات.

ضحايا التعسف البوليسي التونسي : لا يزال الرفيقان احمد بن عثمان وروني مرزوق وسط دهاليز السجون بدون محاكمة او اشارة الى ذلك، كما ان بقية الرفاق الذين تم "اطلاق صراحهم" – بصفة مؤقتة (وعددهم 16) لا يزالون هم كذلك تحت رحمة البوليس وخاضعين الى مناوراته في كل آن.

ان نضال هؤلاء الرفاق هو نضالنا .. حتى ندعم ونعزز كفاحهم ندعو كافة الرفاق المناضلين لتحديد بوادر ووسائل النضال لتقوية لجنة الدفاع.

FLASH D'INFORMATIONS
N° 7

LA LUTTE DES OUVRIERS DE DE NETTOYAGE CONTINUE

Après I5 jours de grève les ouvriers de nettoyage de Paris VIII sont encore en conflit avec le Conseil qui refus toujours de respecter le protocole d'accord signé l'année derniere par les deux parties.

En dépit de la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale réunie le 29 novembre I972 qui réaffirme son soutien et sa volonté de démystifier la motion votée par la commission budgets locaux inféodée au Conseil. Celui-ci maintient toujours sa position initiale : s'opposer à respecter le protocole et les 8 points de revendication posés par les travailleurs.

Les Comité de Base Vincennes et de Jussieu réaffirme leur soutien à leurs camarades travailleurs du nettoyage et appelle tous les militants des différentes base à se mobiliser pour consolider la juste lutte de ces camarades face à leur patron - le Conseil.

A PROPOS DE L'IMMIGRATION"ILLEGALE"VERS LA LIBYE

La politique de l'immigration en Tunisie de nos jours secrète de plus en plus des conséquences catastrophiques dues bien sûr à une orientation politique et économique incapable de résoudre le problème du chomage. Face à cette situation une partie du peuple s'est trouvé une solution aléatoire pour résoudre ce problème de subsistance. Ces solutions prennent comme forme essentielle l'émigration clandestine vers la Libye.

D'après les statistiques officielles publiées par Essabah provenant du ministère de l'Intérieur on constate que :

I°)- En I969 : 5382 clandestins déjà traversés le territoir libyen
- En Aout 72 : 43251 " " " " "

2°)- En I969 : 3582 clandestins ayant tenté traverser le territoir libyen
- En Aout 72 : I0405 " " " " "

C'est ainsi que d'une part , la bourgeoisie tunisienne s'est partagée les biens du peuple avec les impérialistes et d'autre part a établi des relations d'esclavagiste avec le gouvernement lybien. De ce fait, il existe aujourd'hui environ 80.000 tunisiens en Libye exploités férocement comme d'Europe.

Pour illustrer ces informations nous proposons un exemple récent.

Après avoir été manipulés par les bureaux d'emplois pendant quelques mois I6 personne du gouvernorat de Djendouba ont tenté de traverser la frontière clandestinement. La réaction de la police libyenne et tunisienne a été très violente les I7 personnes ont été refoulées et embarquées par la suite dans un camion militaire liyben qui n'a roulé que quelques Kms avant de faire un accident qui a couté la mort des I6 pères de famille.

LES VICTIME DE LA REPRESSION EN TUNISIE

En Tunisie, les camarade Ahmed ben Othman et René Marzouk sont encore en prison. Les autres I6 camarades demeurent sous le régime de la liberté provisoire (à la merci de la police à tout instant.)

La lutte de ces camarade pour la liberté est notre lutte.

Nous appelons les militants de Base de multiplier les initiatives pour renforcer la commission de défense.

LES CYCLES DE REUNIONS DES 2 BASE/

- JUSSIEU : COMMISSION DOCUMENTATION : Lundi
  " INFORMATION : Mercredi
  L'ENSEMBLE DE LA BASE : Mardi

  Tour 34-44 , 2° Etage
  Salle: II
  à

- VINCENNES : Les réunions des différentes commissions seront prochainement annoncées. Reste la Réunion périodique de l'ensemble de la base et des commissions qui se sont fixées une réunion tous les Samedi à partir de I4 H en Salle F- 2II.

(suite)

LE CA. SE MANIFESTE A TRAVERS LES MANOEUVRE
DE LA DIRECTION DE LA MAISON DE TUNISIE

Après la fermeture de la Maison d'Afrique et de la Maison d'Iran, les gouvernements réactionnaires collaboration avec le gouvernem nt français continuent à frapper les militants là où ils sont.

Aujourd'hui à la Maison de Tunisie, le Camarade Mongi Miled, President du Comité des résidents (élu démocratiquement à la suite de l'occupation de la Maison de Tunisie et l'intervention des CRS en février), se trouve menacé d'expulsion avec sa femme. Le motif de son renvoi est soit disant qu'il n'est plus boursier, (et ce n'est pas par hasard que la bourse lui a été coupée cette année ? !).

En se basant sur ce motif , la commission de Logement composée par certains éléments de l'ancien C.A. déchu et des membres de l'Ambassade de tunisie, décide enfin son expulsion de la Maison..

Alorsque, la charte et les reglements internes de la Cité Internationale, se base sur des critères socieux. Ainsi La commission de Logement passe outre ce critère social pour envisager l'application de son critère de Bourse qui n'est en réalité qu'une mesure selective et arbitraire pour écarter nos camarades afin de briser les acquis du mouvement de février et rendre de la Maison de Tunisie un fief du Destour et de la réaction tunisienne.

- CAMARADES , soyons vigilants pour :
- maintenir et défendre les acquis du mouvement de février à la Maison de Tunisie pour que le destour ne s'y réimplante pas.
- Dénoncer la direction qui essaye d'écarter nos camarades
- Dénoncer la Commission de logement face aux mesures arbitraires adoptées.
- Dénoncer la C.A. Destourienne qui siège encore à cette commission.

CAL-UGET
- BASE VINCENNES
- BASE JUSSIEU

Paris, le 30 /II/ 72

L' A.G. DU SERVICE TECHNIQUE DU 2 MARS 1973,
IN FORMEE DES REUNIONS DU 1er ET DU 2 MARS, SE DECLARE CONCERNEE PAR LA LUTTE ENGAGEE POUR :

- ANNULER LES LETTRES DE SOMMATION DATEES DU 21 FEVRIER 1973 ENVOYEES A UNE PARTIE DU PERSONNEL ;

- REFUSER DE RENVOYER LES GRILLES DES CONGES 1973.

LE SERVICE TECHNIQUE, CONVOQUE PAR LE CONSEIL INTERIEUR A 15 H.30 CE JOUR MEME, EXIGERA DU CONSEIL L'ANNULATION CONCERNANT LES LETTRES DE SOMMATION.

EN CAS D'ABSENCE DE REPONSE FAVORABLE, LE SERVICE TECHNIQUE SE METTRA IMMEDIATEMENT EN GREVE.

VOTE PARTIEL A 15 H. - SUR 19 PRESENTS : 17 POUR
1 ABSTENTION
1 REFUS DE VOTE

(CETTE MOTION SERA SOUMISE AUX TRAVAILLEURS DE L'AUTRE EQUIPE.

VUE LA REUNION DU SERVICE TECHNIQUE CONVOQUE PAR LE CONSEIL A 15 H.30, LES LABOS SERONT FERMES.

Section CFDT (Sgen)
de PARIS-VIII

La section CFDT de Paris-VIII organise une réunion générale d'information ouverte à tous, syndiqués à la section ou non,

VENDREDI 1er DECEMBRE 1972 de 13 h30 à 15 h30, salle C 114

ORDRE DU JOUR :

1) Situation et problèmes des personnels non enseignants de Paris-VIII.
2) Position de la section sur la FORMATION PERMANENTE à Paris-VIII.

Etant donnée l'importance de ces deux points, nous souhaitons que le plus grand nombre possible de personnes intéressées soit présent et participe à la discussion.

Rappelons que la participation à des réunions syndicales pendant le temps de travail est parfaitement légale, comme l'a d'ailleurs reconnu le Conseil d'Université.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La SECTION CFDT de Vincennes (Paris-VIII) se réunit régulièrement en C 114 ; 97..

Les cotisations doivent être versées par l'intermédiaire du trésorier, Jean Gattégno (on peut déposer les enveloppes au secrétariat de Littérature anglaise (D 210)

L'organisation matérielle du travail est confiée à Dominique Jean (Littérature Anglaise) et Bernard Mérigot (Secrétariat UER études littéraires).

Les personnes qui veulent obtenir des informations sur la section, ou en apporter, peuvent s'adresser en salle D 210 ou au secrétariat de Psychologie (salle D 225, tous les jours sauf vendredi jusqu'à 17 heures.)

Un panneau d'affichage syndical se trouve au rez-de-chaussée du Bâtiment D

La section CFDT de Paris-VIII
(Sgen, Sgen-Bibliothèques, etc...)

POUR METTRE FIN A L'EXPLOITATION DES CHARGES DE COURS, ET DE TOUS LES AUXILLIAIRES INTERIMAIRES DE L'EDUCATION NATIONALE

POUR UN CORPS UNIQUE DES ENSEIGNANTS

AVANT LA GREVE DU 14 NOVEMBRE DECLENCHEE DANS LA FONCTION PUBLIQUE PAR LA CFDT ET LA CGT, LA SECTION CFDT - SGEN : DE VINCENNES APPELLE TOUT LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT ET LES ETUDIANTS A UNE ASSEMBLEE GENERALE EN AMPHI

-LE LUNDI 13 NOVEMBRE A 16 HEURES-

DOCUMENT SYNDICAL N° 1 :

Vincennes fonctionne pour les deux tiers grâce à des heures complémentaires ou supplémentaires (1). En 1971-72, 292 chargés de cours n'avaient d'enseignement qu'à Vincennes, effectuant au total plus de 30.000 heures effectives ; les enseignants en poste à Vincennes étaient eux 415 et effectuaient 48900 heures pour remplir leurs obligations statutaires, et près de 15.000 en heures supplémentaires.

Depuis plusieurs années, la situation des chargés de cours dits "de l'État III" (c'est-à-dire ne touchant aucune autre rémunération) est un scandale et une injustice: recrutés par des départements qui les ont estimés compétents pour les fonctions qui leur ont été confiées, ils sont payés à l'heure effective, au même taux (à titres égaux) qu'un enseignant en poste. Mais pour ce dernier, la somme mensuelle perçue pour son service statutaire (5 heures hebdomadaires pour un assistant, 6 pour un maître-assistant, et 3 pour tous les autres enseignants titulaires) ne peut être obtenue par un chargé de cours que moyennant hebdomadaires, mais cela pendant les 9 mois de l'année universitaire. De juillet à octobre, les chargés de cours, quel que soit le service qu'ils aient assuré pendant l'année, sont au chômage, et ne sont pas couverts par la Sécurité Sociale.

Pourquoi ? Il fallait, en 1969, avoir des étudiants pour que Vincennes fonctionne ; pour avoir des étudiants, le Ministère refusant de créer des postes en tant qu'il n'y avait pas assez d'étudiants, tous les départements ont accepté de fonctionner avec un nombre d'heures complémentaires et supplémentaires démesuré, mais que tout le monde comptait fermement voir réduit une fois la situation éclaircie. En fait, il n'en a rien été, et les départements, année après année, ont accepté, voire exigé le maintien de l'augmentation du nombre des HC/HS.

Le résultat, c'est que tous les départements font travailler des enseignants qui n'ont aucune sécurité d'emploi, qui ont trois mois de chômage institutionnel, et qui,

l'Université, et pour y parvenir, il faut :

1 .Que les enseignats en poste cessent, comme leur a recommandé, l'an dernier, la commission du personnel enseignant, de faire eux-mêmes des heures supplémentaires, ou d'en proposer à des enseignants en poste ailleurs (second degré ou supérieur).

2. Que les départements s'interdisent tout recrutement de nouveaux chargés de cours de l'Etat III bien sûr, mais aussi de l'Etat II (enseignant percevant une rénumération ailleurs qu'à Vincennes).

3. Que soit constitué un pool d'heures complémentaires : pour que tous les chargés de cours de l'Etat III voient leur salaire aligné sur celui d'un assistant non-agrégé, il faut que tous les crédits d'HC/HS de l'Université soient mobilisés.

La conséquence immédiate de cette redistribution nécessaire des HC/HS sera l'impossibilité, pour la plupart des départements, de fonctionner, c'est-à-dire de créer des groupes en nombre suffisant. Il n'y a pas lieu de s'en indigner, puisqu'à l'heure actuelle, certains départements connaissent déjà cette situation. La différence consiste à étendre à l'échelon de l'Université tout entière, un blocage qui, depuis la création de Vincennes, s'est produit dans divers départements (Anglo-Américain en 69, et 72, Arts en 70, Géographie en 72, etc...)

La gestion semestrielle a permis jusqu'à présent de limiter ce blocage à des crises partielles; mais ce n'est pas par des allocations supplémentaires d'HC/HS qu'on remédiera à cette situation: c'est uniquement par la création de postes mis en pool pour l'Université tout entière.

Tant qu'à aller vers un blocage, allons-y en tentant de clarifier la situation. Chaque année, semestre après semestre, la pénurie a posé le même problème : U.V.s surchargées, d'où l'alternative : numerus clausus ou accueil de tous les étudiants "au détriment des exigences pédagogiques", c'est-à-dire sélection par le découragement.

Jusqu'à présent chaque département apportait sa réponse particulière, ce qui permettait de masquer le problème d'ensemble. Si tous les départements refusent de continuer à surexploiter les chargés de cours de l'Etat III en adoptant dans un premier temps pour leur paiement, le mode de calcul indiqué ci-dessus, le blocage est inévitable. Il y a 292 Chargés de cours de l'Etat III ; pour les "mensualiser" selon les critères proposés il faudrait 88 768 heures supplémentaires et complémentaires. L'Université de PARIS VIII dispose d'un budget qui permet de payer 85 442 HS/HC.

Mais un tel blocage ne doit ni signifier un simple ajournement de la reprise du travail, ni être décrété autoritairement par les "titulaires" et imposé aux étudiants. Selon nous ce doit être l'occasion d'expliciter et de débattre, dans chaque département, mais aussi dans toute l'Université, les implications politiques des choix " pédagogiques ", l'occasion aussi de dépasser la fausse alternative imposée par le Ministère sacrifier les étudiants ou sacrifier les chargés de cours.

SGEN-CFDT. Section de PARIS VIII

A VILLEPARISIS

un jeune marocain menacé d'expulsion

Abdel Medjib Taieb , étudiant marocain à Vincennes a 20 ans. Il habite Villeparisis . Bien qu'il soit en France depuis l'âge de I3 ans le prefet de Seine et Marne veut le chasser de France !
MOTIF : "Comportement général inadmissible ! "

Que le père d'Abdel ait été à moitié écrasé sous une benne et soit invalide à IOO % ,ceci est normal pour le préfet
Que cette famille de IO personnes vive sur la maigre pension d'invalidité du père , que l'eau et l'électricité aient été souvent coupées , le préfet trouve cela normal : ce sont des immigrés !

Mais qu'Abdel cherche à défendre ses droits,cela est intolérable pour le préfet .

LES REGLEMENTS DE COMPTE DU COMMISSARIAT DE VILLEPARISIS

L'an dernier , le I8 Octobre ,les flics tirent sur un jeune en vélo qui n'avait pas de feu arrière : une balle dans la cuisse.
Quinze jours plus tard , des jeunes qui jouaient de la guitare dans un terrain vague se font encercler par les flics . L'un d'eux tire : un jeune à l'oreille arrachée.

En riposte à ces deux agressions policières ,
-- une manifestation appelée par les partis de gauche , le maire (PCF) en tête, regroupe des centaines de personnes devant le commissariat de Villeparisis.
ON REPROCHE A ABDEL D'Y AVOIR ETE VU !

-- un meeting du PSU est organisé.
ON REPROCHE A ABDEL D'Y AVOIR PRIS LA PAROLE pendant le débat , comme tous les participants.

-- une association "Jeunesse Famille" (loi de I90I , non confessionnelle) est créée : elle se fixe pour but l'information juridique et sociale , et essaie de rompre l'ennui où sont confinés les jeunes de cette banlieue-dortoir.
ON REPROCHE A ABDEL D'Y PARTICIPER

-- Enfin , un policier en civil , à la gare de Villeparisis, frappe Abdel et le traite de "sale bougnoul" . Abdel ose porter plainte !

Pour le commissariat , c'en est trop . Un étranger qui défend ses droits ne peut rester en France !

ABDEL NE DOIT PAS ETRE EXPULSE

Comme pour les immigrés grévistes de la faim , pour Saïd Bouziri , Lauretta Fonseca , c'est la solidarité qui fera reculer le pouvoir .

Devant l'illégalité et l'arbitraire de cette expulsion : nous sommes tous concernés .

Un comité de soutien à Abdel s'est constitué. Une manifestation a lieu samedi I8 , à I5 H à Paris , à I7 H à Villeparisis.
Participons à toutes les actions organisées pour la défense d'Abdel .

FRANCAIS IMMIGRES TOUS AUX COTES D'ABDEL CONTRE L'EXPULSION !
REJOIGNEZ LE COMITE DE SOUTIEN A ABDEL (Henri Chevalier
2 rue Anatole France 77 Villeparisis)

Les diffuseurs de ROUGE

Supplément à Rouge n°238
Dir. publication : H. Weber

شاب مغربي مهدد بالطرد من (فيل باريزيس)!

عبد المجيد الطيب هو طالب مغربي في باريز - جينسين يبلغ من العمر 20 سنة و نصف و يسكن في (فيل باريزيس) وهو يسكن في فرنسا منذ 13 سنة
- إنّ ابا عبد المجيد أصيب بعجز كامل بنسبة 100% (ميتا في الميتا) إثر حادث عمل (تحت آدات عمل) و قد وجدت السّلطة المحليّة هذا الحادث طبيعيا.
- و إنّ عبد المجيد ينتمي الى عائلة تعدّ عشرة أفراد يعيشون من منحة ضئيلة بتعاطاها الاب بعد الحادث. و لقد وجدت السّلطات المحلية من الطّبيعي أيضًا ان تحرمهم عدّة مرّات من الكهرباء و الماء.

يريدون طرد عبد المجيد! لماذا؟

سبب الطّرد: «سلوكٌ علم غير مقبول» - إتهموه بالإشتراك في مظاهرة ضدّ الإضطهاد البوليسي للشّباب في فيل باريزيس) - في 18 اكتوبر أطلق شرطي النّار على شابّ لاتحمل دراجته ضوء احمر - بعد 15 يوم فوّق رجال البوليس جمعا من الشباب كانوا متجمعين يحتفون في مكان خال و أطلق احد رجال الشرطة النّار فأصاب شابّ إقتلعت أذنه إثر الطّلقة النّارية.
هذا ما أوجب حتميّة المظاهرة فقد تعشّب البوليس وخرج في هذه المظاهرة كلّ أحزاب اليسار و يتقدّمها رئيس بلدية المنطقة الذي هو شيوعي.
- إتهموا عبد المجيد بوجوده في هذه المظاهرة.
- إتهموا عبد المجيد لأنّه أخذ الكلمة في الإجتماع الذي انعقد بعد المظاهرة و دافع على موقفه.
- تكوّنت جمعيته في عقائدية حسب قانون 1901 لتمكن كلّ من يهمه الأمر من جميع المعلومات حول الأسس القانونية و حقوق كلّ النّاس و لوجود المحامين لحلّ مشاكلهم... و أيضا لتوفير كلّ امكانيات الترفيه لشباب المنطقة و هذه الجمعية تحمل اسم «شباب، عائلات».
- يتهمون عبد المجيد بالإشتراك في هذه الجمعية.
و أخيرا يتهمون عبد المجيد لجرءته بأن قدم شكوى ضد شرطي سكّري كان قد ضربه و أنهال عليه بالسّب Sale Bougnoule.
كلّ هذه الأمور ارجعت الى النّهاية كلاّ من شرطة المنطقة و السّلطات المحلّية و(مرسلان) Marcellin و اتّفقوا على أنّ الأجنبي الذي يدافع على حقوقه ليس له الحق في البقاء في فرنسا!

جوابنا: ليس لهم الحق في طرد عبد المجيد!

نحن نقف ضدّ الإضطهاد و اللاّ شرعية أللذين تتمثلان في هذه القضية
انّ قضية عبد المجيد قضيتنا
انّ في توقيد صفوفنا قوة تجبر السلطة على الرّجوع إلى الوراء و ذلك مثل ما حصل عندما قام العمّال المهاجرون (سعيد البوزيري) و(لورنا فونسيكا (Lourdes Fonseca) بإضراب الجوع.
تكوّنت لجنة مساندة لقضية عبد المجيد و سترعى هذه اللّجنة في القيام بحملة مفادّة للقمع الذي تمارسه السّلط.

Rouge (روج)

SOUTIEN A LA JUSTE LUTTE DES TRAVAILLEURS MAURICIENS ET DES ETUDIANTS - TRAVAILLEURS DE VINCENNES -
ABROGATION DE LA CIRCULAIRE ESCLAVAGISTE FONTANET - MARCELLIN

Face à la montée des luttes ouvrières en France, qui ont consacré l'unité de combat des travailleurs français et immigrés, la bourgeoisie française a radicalisé se répression :
- en promulgant le circulaire Fontanet - Marcellin, instrument de répression contre les travailleurs immigrés, instrument d'exploitation et de division de la classe ouvrière .
- en encourageant les campagnes racistes à travers ses organes de presse .

Aujourd'hui la bourgeoisie se sert de la "crise du pétrole" pour désigner comme responsables les travailleurs immigrés (campagnes racistes, atten. -tats et crimes dont les auteurs ne sont jamais retrouvés) et pour leur faire payer les frais de sa crise : en multipliant les licenciements et les expul- -sions des travailleurs immigrés pour mettre en application son plan de chômage .

L'impérialisme se moque des frontières quand il s'agit de transférer à des capitaux, des entreprises ou des troupes militaires, ce qui lui permet de piller nos pays et de développer là-bas un chômage massif, avec la complicité de nos propres gouvernements . Mais il oppose les frontières aux travailleurs des pays dominés pour limiter leurs droits, pour pouvoir donner un statut spécial d' esclaves aux immigrés et pour diviser la classe ouvrière entre travailleurs fran -çais et immigrés .

SEULES L'UNITE ET LA DETERMINATION DES TRAVAILLEURS FRANCAIS ET IMMI- -GRES ONT PU FAIRE AVORTER CES MANOEUVRES DE DIVISION, comme à Peugeot Saint Etienne, Girosteel, Renault, aux Câbles de Lyon, à Margoline, Dynamic ; comme au cours des luttes sur le logement ; comme pendant les grèves de la faim des travail -leurs immigrés pour la carte de travail et contre l'esclavage ; comme pendant les grèves de protestation contre les crimes racistes ; et surtout l'héroïque et exem- -plaire lutte de Lip .

Face à cette situation, les travailleurs immigrés continuent à lutter avec les travailleurs frahçais pour faire aboutir leurs légitimes revendications .

Dans ce cadre, nous, travailleurs Mauriciens et étudiants-travailleurs Tunisiens de Vincennes, nous battons pour la régularisation de notre situation, et pour l'ABROGATION DE LA CIRCULAIRE ESCLAVAGISTE FONTANET-MARCELLIN .

Afin de populariser notre lutte et de la mener jusqu'au bout, nous appelons les travailleurs français et immigrés à VENIR NOMBREUX AU MEETING LE VENDREDI 1er FEVRIER A 20 HEURES QUI AURA LIEU /51 bis, rue de la ROQUETTE-PARIS 11 ème

-A BAS LA CIRCULAIRE ESCLAVAGISTE FONTANET-MARCELLIN!

-CARTE DE TRAVAIL DES L'EMBAUCHE!

-NON AUX EXPULSIONS!

-HALTE AUX CRIMES RACISTES!

-TRAVAILLEURS FRANCAIS-IMMIGRES, MEMES PATRONS, MEME COMBAT!

-EGALITE DES DROITS ENTRE LES TRAVAILLEURS FRANCAIS ET IMMIGRES!

Mouvement des travailleurs Mauriciens
Comité d'Action des Etudiants Travailleurs de Vincennes.

Soutenus par: Union générale des Travailleurs Réunionnais
Comité de Défense de la Vie et des Droits des Travailleurs Immigrés.
Comité des travailleurs Algériens-Coordination des travailleurs espagnols de la région Parisienne. C.A.C.F.-M.T.A. -C.A.L. U.G.E.T.-C.U.F.I.-Coordination des foyers de lutte de la Seine St Denis.
Groupe des travailleurs Marocains .

1- يسقط مشروع فونتنطاني الصهيوني
2- بطاقة العمل
3- لا للعمليات الانتحارية
4- يسقط العنصرية
5- عمال فرنسيين ومهاجرين كفاح واحد
6- المساواة في الحقوق لجميع العمال

ملتقى شعبي
الجمعة 1 فيفري 1974 على الساعة 20h
51 Bis شارع روكات مسرو باستيل
أو فولتار

imp. Spéciale H.A.V.

PARENTS,

LES ENSEIGNANTS

S'ADRESSENT A VOUS

Vous vous posez des questions sur l'école :

- Vos enfants sont-ils en sécurité dans les établissements scolaires ?
- Manque-t-il des enseignants ?
- Les maîtres de vos enfants, en cas d'absence, ne sont pas toujours remplacés , pourquoi ?
- On parle de rabaisser l'âge de la scolarité obligatoire à I4 ans. Que faut-il en penser ?
- Est ce que l'école prépare l'enfant à un métier ?
- Va-t-on développer l'enseignement technique ?
- Pourquoi les fils d'ouvriers ont-ils si peu de chance d'accéder à un haut niveau de formation ?
- Comment,et sur quels critères, les élèves sont-ils orientés dans les différentes sections ?
- Que pensez-vous des mathématiques modernes ?
- Pourquoi nos enfants font-ils si peu de gymnastique à l'école ?
- Pourquoi les maîtres d'éducation physique diminue-t-il ?.....

A toutes ces questions que vous vous posez, les enseignants sont prêts à répondre . C'est pourquoi :

- La sous -section du Syndicat National des Instituteurs de Bonneuil
- La section du Syndicat de l'Education Physique du C.E.S. Paul Eluard
- Les Associations de Parents d'Elèves de Bonneuil
- Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale
- L'Union Locale de la C.G.T. de Bonneuil
- La section du Parti Communiste de Bonneuil

VOUS INVITENT A PARTICIPER AUX DISCUTIONS DES ASSISSES LOCALES DU SECOND DEGRE ORGANIEES PAR LA SECTION DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE (S.N.E.S.) DU C.E.S. Paul ELUARD, le

VENDREDI 1 FEVRIER 74

SALLE des FETES

AVENUE DU CHATEAU

20 Heures 45

ET NON SALLE FLOREAL ANNONCE PAR VOIE D'AFFICHE

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS — FEDERATION DU VAL DE MARNE

SECTION DE BONNEUIL

JOURNAL DE LA CELLULE PAUL LANGEVIN

RATRAITS - FOSSE AUX MOINES - FAUX ROIS - VARENNES

Sommaire

. Editorial
. Assemblée Populaire de la Cellule Paul Langevin
. Les échos
. Un livre pour tous : Le DEFI DEMOCRATIQUE
. L'Humanité Dimanche à 3 F. - Une nécessité, une autre formule
. de nos camarades Chiliens à nos frères du Vietnam

DES PROMESSES DE PROVINS.....
A LA REALITE D'AUJOURD'HUI .....

Mars 1973 .... Janvier 1974 ! Presque une année s'est écoulée depuis que les Françaises et les Français ont entendu sur les ondes de la radio et de la télévision, ont lu dans la presse gouvernementale ce que leur promettait l'ex-légionnaire, mais actuel 1er Ministre MESSMER.

Les fameuses "promesses de Provins" ! La plupart des Français ne s'en sont pas laissé compter. (La carotte était un peu grosse et les Français ne sont pas des ânes...) - puisque près de 11 millions de voix se sont résolument portées sur le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche.

Déjà, à l'époque, le Parti Communiste Français et les autres partis de gauche signataires du Programme Commun, dénonçaient le catalogue électoral de Provins, affirmant que le gouvernement Pompidou, représentant les intérêts des monopoles et de la grande bourgeoisie était incapable de faire face à ses engagements et à résoudre les problèmes qui allaient se poser à la Nation.

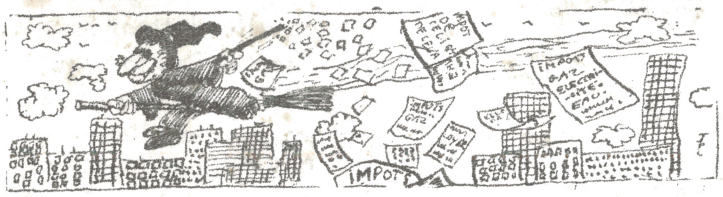

Et bien, nous y voilà, voilà la Nation française plongée dans une crise économique dont seuls ses dirigeants actuels portent l'entière responsabilité. Et on voudrait faire payer la facture aux travailleurs !, aux plus défavorisés ; alors qu'en une nuit l'Etat accorde aux Compagnies Pétrolières des milliards de bénéfices, il demande aux Français de faire des sacrifices.

En même temps que Messieurs Pompidou et Messmer infligent aux travailleurs, aux plus démunis, de nouvelles privations, ils déploient une campagne politique intense pour que les français acceptent ces privations, comme une nécessité nationale. Ils préconisent ce qu'ils appellent "l'Union Sacrée", d'autres parlent de rassemblement, d'autres, de "salut public". Tous ces mots, toutes ces formules recouvrent la même réalité :

- L'augmentation des prix, l'inflation, le chômage et pour supporter cela on demande aux travailleurs de consentir à plus de travail, la diminution de leurs ressources, la remise en cause même de leurs conquêtes, comme les congés payés.

Or, la hausse des prix et les difficultés qu'elle traduit et provoque, proviennent avant tout du système capitaliste et de son fonctionnement. Elles sont la conséquence d'une politique d'imprévoyance, de dilapidation des fonds publics au bénéfice de quelques gros monopoles. Depuis 15 ans, nos gouvernants n'ont qu'un but: consolider le capitalisme, renforcer l'exploitation des travailleurs, brader les richesses du pays, accélérer la ruine des classes moyennes.

La fermeture de Citroën, les mesures prises aux Usines Peugeot, les réductions d'horaires entraînant bien sûr une réduction du salaire dans plusieurs entreprises. Voila le régime que MMrs. Pompidou, Messmer et Cie. défendent.

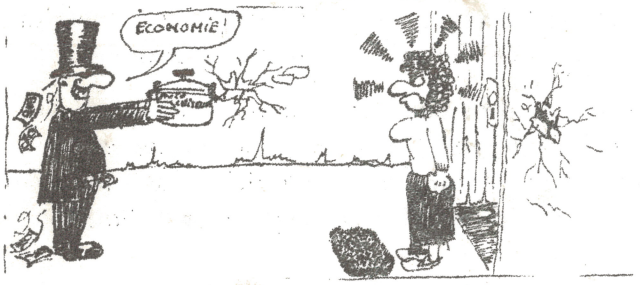

Quant aux ménagères, elles doivent s'entendre donner des conseils sur l'art et la manière de se servir du gaz, sachant que de toute façon la note sera "salée", à défaut du rosbeef (innacessible); elles tricoteront un peu plus de pull-over pour palier la diminution du chauffage dans l'appartement(laine et chauffage qu'elles vont payer plus cher encore) Quelles songent aux 6 milliards que le gouvernement a offert en une seule nuit aux compagnies pétrolières et aux 3 milliards et demi qu'il s'est offert à lui tout seul par la même occasion ! Où est l'équité ? Où est la justice ? Où sont vos promesses, Monsieur MESSMER ???

Et Pourtant, des solutions, il y en a. Il y a celles que propose le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche. Ce Programme Commun qui a fait trembler le gouvernement sur ses bases en mars dernier, ce programme décrié, dénigré, tronqué par l'U.D.R. et ses alliés. Que propose-t-il ce programme commun

- La nationalisation de toutes les ressources du sous-sol et de l'industrie nucléaire, ainsi qu'un contrôle par l'Etat des sociétés pétrolières.

- Le secteur "Energie" serait restructuré et développé.

- Rôle déterminant de l'E.D.F. et GDF

- Orientation de la production en fonction des besoins sociaux et nationaux et par voie de conséquence, enrayer définitivement la hausse des prix, écarter toute menace du chômage.

L'application du Programme Commun modifierait radicalement la situation. A la loi du profit, succèderait la satisfaction progressive des besoins des français et de la nation.

Rappelons que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. NOS FORCES SONT IMMENSES ! Encore faut-il qu'elles s'unissent et qu'elles agissent d'un commun accord, qu'elles jettent tout leur poids dans la balance. Alors naîtra la vraie UNION POPULAIRE, l'union de tous ceux qui ont des intérêts convergents et d'abord celui d'IMPOSER UNE POLITIQUE DEMOCRATIQUE.

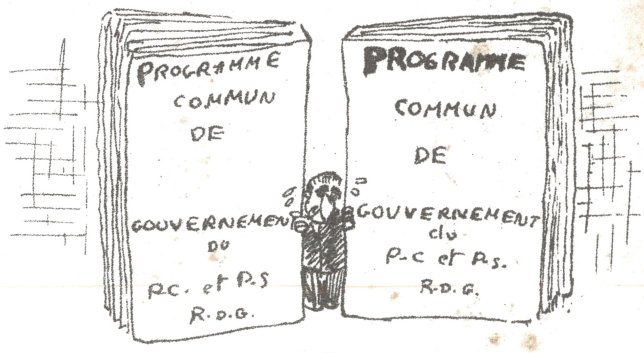

UNE NECESSITE, UNE NOUVELLE FORMULE .....

Le 3 Février prochain, L'HUMANITE DIMANCHE, coûtera 3 F., c'est une nécessité vitale.

Un journal, quelle que soit sa fonction est une marchandise, une marchandise d'un genre spécial, puisqu'elle véhicule des idées, mais dont la qualité intervient fortement dans les motivations d'achat du lecteur.

Plusieurs centaines de milliers d'anciens francs de charges supplémentaires pour 1974 nous obligent à porter l'HUMANITE DIMANCHE à 3 F. C'est une question de survie pour notre hebdomadaire. Toute la presse hebdomadaire, compte tenu des augmentations sur le papier est d'ailleurs contrainte d'ajuster ses prix.

Notre magazine, dans le contexte des luttes actuelles joue un rôle inestimable. Il informe, il réfute, polémique avec l'adversaire, fait connaître nos solutions. C'est ce qu'on appelle : "un journal engagé" C'est le magazine du Parti Communiste Français , c'est un hebdomadaire de combat, au service du peuple, de la démocratie et du socialisme.

UNE AUTRE FORMULE ...

L'HUMANITE DIMANCHE va prendre un nouveau visage : Reportages, débats, études, essais où l'image et la photographie trouveront leur vraie place.

Cette nouvelle formule de l'HUMANITE DIMANCHE sera lancée le 3 FEVRIER au cours d'une LARGE CAMPAGNE DE DIFFUSION. Nous viendrons vous le proposer.

o°o

UN LIVRE POUR TOUS ...

LE DEFI DEMOCRATIQUE

" En France, aujourd'hui, il y a ceux qui produisent les richesses
" sociales et ceux qui en bénéficient - ce ne sont pas les mêmes".

Une société pour l'homme - Nous crions liberté - Pour la démocratie - Le Parti Communiste à coeur ouvert....

Ce livre écrit par notre camarade Georges MARCHAIS poursuit une brillante carrière par l'audience qu'il rencontre auprès des travailleurs.

Que sont les communistes ? - Qui sont-ils ces hommes et ces femmes qui vont à vous, qui vous parlent, qui "font de la politique" , que désirent-ils, que proposent-ils ?

Autant de questions auxquelles Georges MARCHAIS répond dans le DEFI DEMOCRATIQUE.

Demandez-le à votre libraire , ou aux militants communistes que vous connaissez.

DE NOS CAMARADES CHILIENS...

*

A NOS FRERES VIETNAMIENS.....

C'est loin le Chili ; c'est loin le Vietnam ! Mais le sang d'un homme n'a-t-il pas la même couleur ? - Les larmes n'ont-elles pas le même goût amer et l'espérance d'un peuple qui spuffre n'est-elle pas identique à celle d'un autre peuple opprimé ?

Un journal n'y suffirait pas pour dénoncer les atrocités fascistes. Oui au Chili la junte qui a pris le pouvoir torture, déporte, fusille les socialistes, les communistes; les démocrates,... et pourtant la résistance du peuple chilien s'organise. La plupart des dirigeants des partis de l'Unité Populaire ont été assassinés, sont déportés dans les camps de concentration, ou en exil, pourtant le peuple est là, près à reprendre la lutte malgré le couvre-feu, les exécutions sommaires, les dénonciations.

Et au Viet-Nam, où une guerre atroce continue, où bafouant les accords de Paris les Américains continuent de soutenir en armes et en munitions le gouvernement fantoche du dictateur THIEU, versant encore le sang, alors que des milliers d'emprisonnés, hommes et femmes périssent chaque jour dans les camps de détention, dans les trop "fameuses cages à tigre".

Il y aura toujours des Hitler, des Pinochet, des Franco et des Thieu, mais il y a aussi la solidarité internationale . Il y a les démocrates, toujours plus nombreux, toujours plus forts qui font entendre leur voix, qui arrêtent le bras des assassins.

Cette solidarité, elle s'est organisée dès le lendemain du putch au Chili. Rappelez-vous, nous sommes allés frapper à votre porte, nous vous avons demandé de vous joindre à la protestation nationale. Vous avez, pour la plupart d'entre vous répondu généreusement - et nous n'en voulons pas aux quelques isolés qui ont claqué leur porte - vous avez répondu, comme vous l'avez fait chaque fois que nous vous avons sollicité pour une cause juste.

Dimanche dernier, encore la collecte sur le marché pour le Noël des enfants du Vietnam" a remporté un grand succès.

C'est peu, diront certains, C'est inutile diront d'autres. Songez alors que ce "peu" est multiplié par des millions d'autres. Sachez que ces signatures au bas d'une pétition peuvent sauver des vies humaines, que cet argent recueilli aidera un peuple qui souffre. C'est aussi cela la solidarité internationale.

DIMANCHE 27 JANVIER A 15 H

en hommage aux démocrates chiliens

INAUGUTATION DU MAIL : Salvadore ALLENDE

du Square et de la rue : Pablo NERUDA

CEUX DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Nous comptons de nombreuses familles martiniquaises, réunionnaises et guadeloupéennes parmi nous. Nous pensons qu'il est juste que ce bulletin aborde leurs problèmes, qui sont bien souvent méconnus.

Nous avons recueilli ce témoignage qui en dit long sur la politique néo-colonialiste du gouvernement français.

" Il a été créé à Paris un centre d'accueil qui nous
" prend en charge dès l'aéroport à Orly. Bien sûr ,
" nous avons quitté le pays avec la promesse d'un emploi, d'un logement et la perspective de gagner
" largement notre vie.

" A l'Aéroport, les femmes et les hommes sont séparés
" pour un premier contrôle. Ensuite, entassés dans des
" cars on nous dirige vers le centre d'hébergement
" à Paris. Là quelques employeurs viennent choisir...

" Certains d'entre nous, les plus chanceux, ont tout de
" suite un emploi, mais les autres.... la plupart , vont
" grossir le rang des chômeurs, avec tout ce que cela
" comporte de soucis et d'angoisse - avec en plus, ici
" ou là, une attitude raciste de la part des éventuels
" employeurs."

" Nous ne comprenons pas. Nous sommes pourtant français
" à part entière, mais on nous traite comme une main-d'oeuvre d'appoint, alors qu'à la Martinique, par exemple,
" on ferme les usines et on laisse le pays dans un état
" de sous-développement scandaleux.

" C'est pour ça que nous désirons lutter avec nos conci-
" toyens de la métropole".

Ce témoignage est un véritable réquisitoire . Il est écrit dans le Programme Commun, à propos des Territoires d'Outre-Mer :

" La France reconnaîtra le droit à l'autodétermination des peuples des départements d'outre-mer. Le gouvernement démocratique donnera satisfaction aux aspirations de caractère national de ces peuples... dont les organisations démocratiques les plus représentatives réclament le remplacement de leur statut actuel par un statut d'autonomie leur permettant de gérer librement leurs propres affaires..."

" LE LIEN " - BULLETIN EDITE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

POUR LES TRAVAILLEURS MARTINIQUAIS, GUADELOUPEENS et

REUNIONNAIS

LES ECHOS ..... LES ECHOS ..... LES ECHOS ..... LES ECHOS .... LES ECHOS

VENDREDI 1er FEVRIER à partir de 20 H.

SALLE COURBET

(Bibliothèque)

ASSEMBLEE POPULAIRE DE REMISE DES CARTES

DE LA CELLULE PAUL LANGEVIN

(rues des Ratraits, Fosse aux Moines,)
(Faux-Rois et Varennes)

Retenez votre soirée, nous serons heureux

de vous accueillir.

DOUBLE GACHIS !

Dans les Landes, 60 tonnes de poires qui ne trouvaient pas acheteur ont été jetées à la décharge. Et savez-vous avec quoi on les a aspergées pour être sûr que personne ne viendra en prendre quelques kilos ? Avec quelques centaines de litres de fuel ! De ce fuel qu'on nous demande tant d'économiser !

LE PILLAGE DES RESSOURCES DES FRANCAIS S'ORGANISE.....

o°o

Vu qu'il est impossible de stationner dans Paris, sans se retrouver avec une amende sur le pare-brise,

Vu, que les conducteurs sont mauvais payeurs... et qu'ils jettent ces contraventions qu'ils assimilent, non sans raison d'ailleurs, à un impôt supplémentaire,

Vu que Mr. Giscard d'Estaing empoche allègrement la T.V.A. sur l'augmentation de l'essence mais entend récupérer ces amendes impayées,

VOUS PAIEREZ DESORMAIS, automobilistes. Directement. Par l'intermédiaire de votre employeur, de votre banque ou de votre C.C.P. On n'en stationnera pas mieux pour autant , certes, Mais qui a prétendu que tel était le but de ce décret.?....

30 JANVIER

POUR LE VIETNAM

A l'appel des 53 Organisations,

MANIFESTATION LE 30 JANVIER 1974

*

à 18h.30, de la place Clichy au Boulevard Malesherbes pour exiger l'application des accords de Paris.

ON ATTAQUE LA CLASSE OUVRIÈRE

1ère CIBLE: LES ÉMIGRES

La politique du gouvernement français est de plus en plus anti ouvrière. Elle vise à faire supporter aux travailleurs les conséquences des **crises** monétaires. Elle favorise les riches et les grosses sociétés dont les profits augmentent alors que les travailleurs doivent se serrer la ceinture.

AINSI: - Les crédits de l'armée et de la police augmentent
- Le chômage augmente
- Les prix augmentent surtout dans l'alimentation et le logement

MAIS : - Les salaires sont bloqués
- Les revendications sociales sont bloquées
- Les crédits diminuent pour les services publics

Pour faire accepter cette politiuqe anti-ouvrière le patronat et le gouvernement utilisent le principe de "diviser pour régner". Ainsi tentent-ils de faire croire que les travailleurs immigrés sont les responsables de la "dégradation du marché de l'emploi"(crise de l'emploi) et du chômage.
C'est pourquoi,c'est plus particulièrement contre les travailleurs immigrés que sont dirigés les premiers coups par l'intermédiaire de la circulaire FONTANET applicable à partir du I5 septembre;mais en réalité cette circulaire concerne l'ensemble des travailleurs.

Ainsi Fontanet,ex ministra du travail veut protéger le "marché de l'emploi"; et plutôt que de définir les conditions de la garantie de l'emploi,plutôt que d'obliger les patrons à réduire les cadences,il s'attaque aux travailleurs immigrés en les réduisant à être pieds et poings liés par leurs contrats aux patrons. En effet, une fois l'immigré en France,-obligatoirement importé par l'Office National d'immigration- son contrat de travail vaudra comme autorisation de travail et donc,il ne pourra quitter son patron pendant les six premiers mois,quelque que soient les conditions de travail et de salaire qu'il trouve à son arrivée. Aprés ces six mois,soit le travailleur obtient un nouveau contrat dans la même branche,soit il ne l'optient pas et devra quitter la France. Dans le meilleur des cas il obtiendra une carte de travail valable un an dont le renouvellement pourra être refusé par l'Agence Nationale de l'emploi en cas de chômage dans sa branche,en cas de longue maladie, en cas de crise générale de l'emploi ou en cas d'avis défavorable de la Police.

Ansi le patronat tente d'intégrer tous les travailleurs immigrés dans la masse de plus en plus nomnreuse des travailleurs intérimaires et contractuels afin d'empêcher la stabilité de l'emploi. Pour mettre en pratique ces mesures anti-ouvrières,à savoir le chantage au droit au travail,Fontanet introduit des distinctions entre les differentes nationalités et catégories de travailleurs cherchant à opposer le Français à l'Etranger,l'Immigré européen à l'Immigré africain etc ....

Pour s'opposer à la participation de plus en plus affirmée des travailleurs immigrés à la lutte de la classe ouvrière,Fontanet met en place des "simplifications administratives" qui se résument à placer les travailleurs immigrés sous le seul contrôle accru de la Police: Ainsi carte de séjour et carte de travail auront

la même période de validité et seront toutes les deux délivrées par le commissariat de police.

Pour mieux livrer l'ouvrier immigré au patronat Fontanet prévoit qu'un travailleur immigré ne pourra venir travailler en France que si son patron lui assure " un logement décent à un prix normal";ce qui revient à enfermer les travailleurs dans les foyers-caserne des patrons.

D'autre part,comment croire à cette supercherie du logement décent à un prix normal quand la crise du logement touche toute la France et quand 20 millions de Français sont mal logés !

TRAVAILLEURS ! cette circulaire n'est pas un texte contre les immigrés: c'est avant tout un texte anti-ouvrier. Il remet en cause de nombreux avantages arrachés par la classe ouvrière au cours des luttes passées. Cette circulaire n'est qu'un avant goût des mesures que se réserve de prendre le gouvernement,en période de difficultés économiques,contre les catégories les plus faibles de la classe ouvrière:-jeunes-interimaires-auxilliaires-contractuels et retraités.

Nous ne devons pas accepter d'être traités comme des esclaves par les capitalistes néo-colonialistes. Nous devons lutter tous ensemble contre ces méthodes policières.

TRAVAILLEUR ! : Discute de cette circulaire avec tes camarades de travail.

Participe aux assemblées et réunions pour dénoncer cette circulaire.

Retiens les adresses ci-jointes qui pourront te servir en cas de difficultés administratives ou de répression.

Ce tract a été élaboré par une commission de travail issue d'une assemblée générale d'émigrés à laquelle ont participé des militants de la C.G.T.- C.F.D.T. - P.S.U. F.A.S.T.I et d'autres organisations.

U..L. -C.F.D.T. I3èmè: 62 Boulevard de l'Hôpital PARIS (I3°)

A.S.T.I. 5ème et I3 ème : I4 rue Censier PARIS(5°)

U.L. C.F.D.T.. I8ème : 87 Rue Myrrha PARIS (I8°)

U.L. C..G.T. 5ème (Emigrés Espagnols) 36 Rue de la Montagne St Geneviève PARIS (5°)

P.S.U. : CARDINALE Pierre: Cité le Bois des Roches Bat. 23/04/26 SAINT MICHEL SUR ORGES (9I)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 AOÛT à 18H30

9 RUE SAINT BRUNO PARIS I8 ème (Métro LA CHAPELLE)

Imprimerie Spéciale T.S. 9 Rue Borrmomée PARIS I5°

A PROPOS DES GRÈVES

Depuis quelques années, les grèves ouvrières sont devenues extrêmement fréquentes en Russie. Pas de province industrielle, désormais, où ne s'en soit produit plusieurs. Dans les grandes villes elles éclatent sans discontinuer. On conçoit donc que les ouvriers conscients et les socialistes se demandent de plus en plus souvent quelle est la signification des grèves, comment les conduire et dans quel sens les socialistes doivent y participer.

Nous voulons essayer d'exposer quelques-unes de nos idées sur ces questions. Dans un premier article, nous nous proposons d'étudier la signification des grèves dans le mouvement ouvrier en général ; dans le second, nous parlerons des lois russes contre les grèves, et dans le troisième nous dirons comment les grèves ont été et sont conduites en Russie, et quelle doit être l'attitude des ouvriers conscients à leur égard.

I

La première question est de savoir comment s'expliquent l'apparition des grèves et leur propagation. Quiconque évoquera tous les cas de grèves qu'il peut connaître par son expérience personnelle, par les récits d'autres personnes ou par les journaux, constatera d'emblée que les grèves apparaissent et se propagent là où apparaissent et se multiplient les grandes fabriques. Parmi les très grandes fabriques qui emploient des centaines (et parfois des milliers) d'ouvriers, on n'en trouvera guère une seule où il ne se soit produit des grèves ouvrières. Quand les grandes fabriques et usines étaient peu nombreuses en Russie, les grèves l'é-

taient aussi ; depuis que les grandes fabriques se multiplient rapidement, tant dans les vieilles localités industrielles que dans des villes et bourgades nouvelles, les grèves se font de plus en plus fréquentes.

D'où vient que la grande production industrielle conduise toujours à des grèves ? Cela vient de ce que le capitalisme conduit nécessairement à la lutte des ouvriers contre les patrons et, quand la production se développe, cette lutte affecte nécessairement la forme de grèves.

Expliquons-nous.

On appelle capitalisme une organisation de la société où la terre, les fabriques, l'outillage, etc., appartiennent à un petit nombre de grands propriétaires fonciers et de capitalistes, tandis que la masse du peuple ne possède rien ou presque rien en propre et doit, par conséquent, chercher de l'embauche. Les grands propriétaires fonciers et les fabricants embauchent les ouvriers et leur font fabriquer tels ou tels produits qu'ils vendent sur le marché. Ce faisant, les fabricants se contentent de payer aux ouvriers un salaire qui leur permet à peine de subsister avec leurs familles ; tout ce que l'ouvrier produit au-delà de cette quantité de produits, le fabricant l'empoche, cela constitue son profit. Ainsi, en régime d'économie capitaliste, la masse du peuple effectue un travail salarié pour autrui ; elle ne travaille pas pour elle-même, mais pour des patrons, contre un salaire. On conçoit que les patrons s'efforcent toujours de diminuer le salaire : moins ils donneront aux ouvriers, et plus il leur restera de profit. Quant aux ouvriers, ils s'efforcent d'obtenir le salaire le plus élevé possible, pour procurer à l'ensemble de leur famille une nourriture saine et abondante, pour vivre dans un bon logement, pour ne pas être vêtus de loques, mais s'habiller comme tout le monde. Par conséquent, entre patrons et ouvriers, c'est une lutte incessante à propos des salaires ; le patron est libre d'embaucher qui bon lui semble, et il cherche l'ouvrier le moins cher. L'ouvrier est libre de s'embaucher chez le patron de son choix, et il cherche le plus cher, celui qui paye davantage. Que l'ouvrier travaille à la campagne ou à la ville, qu'il s'embauche chez un grand propriétaire foncier, un paysan riche, un entrepreneur ou un fabricant, il marchande toujours avec le patron, il est aux prises avec lui au sujet de son salaire.

Mais l'ouvrier isolé peut-il soutenir cette lutte ? Le nombre des ouvriers s'accroît sans cesse : les paysans ruinés désertent les campagnes et fuient vers les villes et vers les fabriques. Les

grands propriétaires fonciers et les fabricants introduisent des machines, qui enlèvent le travail aux ouvriers. Les chômeurs se multiplient dans les villes et les mendiants dans les campagnes ; les affamés font de plus en plus baisser les salaires. L'ouvrier isolé n'est plus à même de lutter contre le patron. Réclame-t-il un bon salaire ou refuse-t-il d'accepter une réduction de sa paie, le patron lui répond : va-t'en d'ici, il ne manque pas d'affamés à ma porte, qui seront trop heureux de travailler même pour un bas salaire.

Quand la misère publique en arrive au point que dans les villes et dans les campagnes il y a en permanence des quantités de chômeurs, que les fabricants amassent d'immenses richesses et et que les petits patrons sont évincés par les millionnaires, alors l'ouvrier isolé se trouve *complètement désarmé* devant le capitaliste. Celui-ci peut l'écraser tout à fait, l'éreinter jusqu'à ce que mort s'ensuive par un travail de forçat, et pas seulement lui, mais aussi sa femme et ses enfants. En effet, prenez les branches de production où les ouvriers n'ont pas encore obtenu la protection de la loi et où ils ne peuvent opposer de résistance aux capitalistes : vous y verrez une journée de travail démesurément longue, qui va jusqu'à 17 et 19 heures ; vous y verrez des enfants de 5 à 6 ans s'épuisant à la tâche ; vous y verrez une génération d'ouvriers constamment affamés et mourant peu à peu d'inanition. Exemple : les ouvriers qui travaillent à domicile pour le compte des capitalistes ; du reste, tout ouvrier évoquera encore quantité d'autres exemples ! Même à l'époque de l'esclavage et du servage, les travailleurs n'ont jamais connu l'effrayante oppression que font peser les capitalistes sur ceux des ouvriers qui se montrent incapables de leur opposer une résistance et d'arracher des lois limitant l'arbitraire patronal.

C'est pour ne pas se laisser réduire à cette extrémité que les ouvriers engagent une lutte farouche. Voyant qu'en agissant isolément, chacun d'eux est complètement désarmé et risque de succomber sous le joug du capital, ils en viennent à se dresser d'un commun accord contre leurs patrons. Des grèves ouvrières éclatent. Il arrive souvent qu'au début les ouvriers ne savent même pas ce qu'ils veulent, qu'ils ne se rendent pas compte *de ce qui* les fait agir ainsi : ils brisent les machines, sans plus, ou détruisent les fabriques. Ils veulent seulement faire sentir aux fabricants qu'ils sont révoltés ; ils font l'essai de leurs forces conjuguées pour sortir d'une situation intolérable, sans savoir

encore au juste pourquoi leur situation est si désespérée et vers quoi ils doivent orienter leurs efforts.

Dans tous les pays, l'indignation ouvrière s'est manifestée à l'origine par des soulèvements isolés, des émeutes, pour employer le langage de la police et des fabricants de chez nous. Dans tous les pays, ces soulèvements isolés ont engendré, d'une part, des grèves plus ou moins pacifiques, et, d'autre part, une lutte générale de la classe ouvrière pour son émancipation.

Quel est le rôle des grèves (ou débrayages) dans la lutte de la classe ouvrière? Pour répondre à cette question, nous devons d'abord nous arrêter un peu plus longuement sur les grèves. Si, comme nous l'avons vu, le salaire de l'ouvrier est déterminé par un contrat entre celui-ci et le patron, et si, en l'occurrence, l'ouvrier isolé se trouve complètement désarmé, il est évident que les ouvriers doivent nécessairement soutenir en commun leurs revendications, qu'ils doivent nécessairement organiser des grèves pour empêcher les patrons de réduire les salaires ou pour obtenir un salaire plus élevé. Et en effet, il n'est pas un seul pays à régime capitaliste où il n'y ait des grèves ouvrières. Dans tous les pays d'Europe et en Amérique, les ouvriers se sentent partout désarmés quand ils agissent isolément, et ils ne peuvent résister au patronat qu'en agissant d'un commun accord, soit en faisant grève, soit en en agitant la menace. Plus le capitalisme se développe, plus les grandes usines et fabriques se multiplient, plus les petits capitalistes sont délibérément évincés par les grands, et plus devient impérieuse la nécessité d'une résistance commune des ouvriers. Car le chômage s'aggrave, la concurrence devient plus âpre entre les capitalistes qui s'efforcent de produire leurs marchandises au plus bas prix possible (ce qui demande que les ouvriers soient payés le moins cher possible), les fluctuations dans l'industrie s'accentuent et les crises deviennent plus violentes.* Lorsque l'industrie prospère, les fabricants réalisent de gros profits, sans songer le moins du monde à les partager avec les ouvriers ; mais en période de crise, les fabricants cherchent à

* Nous examinerons plus en détail une autre fois les crises dans l'industrie, ainsi que leur signification pour les ouvriers. Pour l'instant, nous nous bornerons à faire remarquer qu'en ces dernières années, l'industrie russe a marché grand train, elle a « prospéré ». Mais aujourd'hui (fin 1899), des symptômes évidents montrent que cette « prospérité » va aboutir à une crise, à des difficultés dans l'écoulement des marchandises, à des faillites des fabricants, à la ruine des petits patrons et à des calamités terribles pour les ouvriers (chômage, réduction des salaires, etc.).

faire supporter les pertes par les ouvriers. La nécessité des grèves dans la société capitaliste est si bien reconnue par tout le monde dans les pays d'Europe que la loi ne les y interdit pas. C'est seulement en Russie que subsistent des lois barbares contre les grèves (nous reviendrons encore sur ces lois et leur application).

Mais les grèves, qui relèvent de la nature même de la société capitaliste, marquent le début de la lutte menée par la classe ouvrière contre cette organisation de la société. Lorsque les riches capitalistes ont en face d'eux des ouvriers isolés et nécessiteux, c'est pour ces derniers l'asservissement total. La situation change quand ces ouvriers nécessiteux unissent leurs efforts. Les patrons ne tireront aucun profit de leurs richesses s'ils ne trouvent pas des ouvriers acceptant d'appliquer leur travail à l'outillage et aux matières premières des capitalistes et de produire de nouvelles richesses. Quand des ouvriers isolés ont affaire aux patrons, ils restent de véritables esclaves voués à travailler éternellement au profit d'autrui pour une bouchée de pain, à demeurer éternellement des mercenaires dociles et muets. Mais lorsqu'ils formulent en commun leurs revendications et refusent d'obéir à ceux qui ont le sac bien garni, ils cessent d'être des esclaves, ils deviennent des êtres humains, ils commencent à exiger que leur travail ne serve plus seulement à enrichir une poignée de parasites, mais permette aux travailleurs de vivre humainement. Les esclaves commencent à exiger de devenir des maîtres, de travailler et de vivre non point au gré des grands propriétaires fonciers et des capitalistes, mais comme l'entendent les travailleurs eux-mêmes. Si les grèves inspirent toujours une telle épouvante aux capitalistes, c'est parce qu'elles commencent à ébranler leur domination. « Tous les rouages s'arrêteront, si ton bras puissant le veut », dit de la classe ouvrière une chanson des ouvriers allemands. En effet : les fabriques, les usines, les grandes exploitations foncières, les machines, les chemins de fer, etc., etc., sont pour ainsi dire les rouages d'un immense mécanisme qui extrait des produits de toutes sortes, leur fait subir les transformations nécessaires et les livre à l'endroit voulu. Tout ce mécanisme est actionné par *l'ouvrier*, qui cultive la terre, extrait le minerai, produit des marchandises dans les fabriques, construit les maisons, les ateliers, les voies ferrées. Quand les ouvriers refusent de travailler, tout ce mécanisme menace de s'arrêter. Chaque grève rappelle aux capitalistes que ce ne sont pas eux les vrais maîtres, mais les ouvriers, qui proclament de plus en plus hautement leurs droits. Chaque grève rappelle aux ouvriers que leur

situation n'est pas désespérée, qu'ils ne sont pas seuls. Voyez quelle énorme influence la grève exerce aussi bien sur les grévistes que sur les ouvriers des fabriques voisines ou situées à proximité ou faisant partie d'une branche d'industrie similaire. En temps ordinaire, en temps de paix, l'ouvrier traîne son boulet sans mot dire, sans contredire le patron, sans réfléchir à sa situation. En temps de grève, il formule bien haut ses revendications, il remet en mémoire aux patrons toutes les vexations qu'ils lui ont infligées, il proclame ses droits, il ne songe pas uniquement à lui-même et à sa paie, mais aussi à tous les camarades qui ont cessé le travail en même temps que lui et qui défendent la cause ouvrière sans craindre les privations. Toute grève apporte aux ouvriers une foule de privations, et de privations si effroyables qu'elles ne peuvent se comparer qu'aux calamités de la guerre : la faim au foyer, la perte du salaire, bien souvent l'arrestation, l'expulsion de la ville qu'il habite de longue date et où il travaille. Et malgré tous ces malheurs, les ouvriers méprisent ceux qui lâchent leurs camarades et qui composent avec le patron. Malgré les misères causées par la grève, les ouvriers des fabriques voisines éprouvent toujours un regain de courage à la vue de leurs camarades qui ont engagé la lutte. « Ceux qui supportent tant de misères pour briser la résistance d'un seul bourgeois sauront briser la résistance de la bourgeoisie tout entière », a dit un des grands maîtres du socialisme, Engels, à propos des grèves des ouvriers anglais. Il suffit souvent qu'une seule fabrique se mette en grève pour que le mouvement gagne aussitôt une foule d'autres entreprises. Tant est grande l'influence morale des grèves, tant est contagieux pour les ouvriers le spectacle de leurs camarades qui, ne fût-ce que momentanément, cessent d'être des esclaves pour devenir les égaux des riches. Toute grève contribue puissamment à orienter les ouvriers vers l'idée du socialisme, de la lutte menée par la classe ouvrière tout entière pour s'affranchir du joug du capital. Il est arrivé très souvent qu'avant une grève importante, les ouvriers d'une fabrique, d'une industrie, d'une ville donnée ne savaient presque rien du socialisme et n'y pensaient guère, mais qu'après la grève, les cercles et les associations se multipliaient parmi eux, tandis qu'un nombre sans cesse grandissant d'ouvriers devenaient socialistes.

La grève aide les ouvriers à prendre conscience de leur propre force et de celle des patrons ; elle les habitue à penser non pas seulement à leur propre patron et à leurs camarades les plus proches, mais à tous les patrons, à toute la classe des capitalistes

et à toute la classe ouvrière. Lorsqu'un fabricant, qui a amassé des millions grâce au labeur de plusieurs générations d'ouvriers, refuse la moindre majoration de salaire ou tente même de le réduire encore plus et, en cas de résistance, jette sur le pavé des milliers de familles affamées, les ouvriers voient clairement que la classe capitaliste dans son ensemble est l'ennemie de la classe ouvrière dans son ensemble, qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et leur union. Il arrive très souvent que le patron s'emploie de son mieux à tromper les ouvriers, à se faire passer pour leur bienfaiteur, à dissimuler son exploitation des ouvriers par une aumône dérisoire, par des promesses fallacieuses. Chaque grève détruit toujours, d'un coup, tout ce mensonge ; elle montre aux ouvriers que leur « bienfaiteur » est un loup qui s'est fait un mouton.

Mais la grève n'ouvre pas seulement les yeux des ouvriers en ce qui concerne les capitalistes ; elle les éclaire aussi sur le gouvernement et sur les lois. De même que les fabricants veulent se faire passer pour les bienfaiteurs des ouvriers, les fonctionnaires et leurs valets veulent persuader ces derniers que le tsar et son gouvernement agissent en toute équité, avec un égal souci du sort des patrons et des ouvriers. L'ouvrier ne connaît pas les lois, il n'a pas affaire aux fonctionnaires, surtout à ceux d'un rang supérieur, et c'est pourquoi il ajoute souvent foi à tous ces propos. Mais voilà qu'éclate une grève. Procureur, inspecteur de fabrique, police, souvent même la troupe, se présentent à la fabrique. Les ouvriers apprennent qu'ils ont contrevenu à la loi : la loi autorise les fabricants à se réunir et à discuter ouvertement des moyens de réduire les salaires des ouvriers, mais elle fait un crime à ces ouvriers de se concerter en vue d'une action commune. Ils sont expulsés de leurs logements ; la police ferme les boutiques où ils pourraient acheter des aliments à crédit ; on cherche à dresser les soldats contre les ouvriers, alors même que ceux-ci restent bien calmes et pacifiques. On va jusqu'à faire tirer sur les ouvriers et, lorsque les soldats massacrent des ouvriers désarmés en tirant dans le dos d'une foule qui s'enfuit, le tsar en personne adresse ses félicitations à la troupe (c'est ainsi que le tsar a félicité les soldats qui avaient tué des ouvriers en grève[8] à Iaroslavl, en 1895). Chaque ouvrier se rend compte désormais que le gouvernement du tsar est son pire ennemi, qu'il défend les capitalistes et tient les ouvriers pieds et poings liés. L'ouvrier commence à se rendre compte que les lois sont faites dans l'intérêt exclusif des riches, que les fonctionnaires aussi défendent

l'intérêt de ces derniers, que la classe ouvrière est bâillonnée et qu'on ne lui laisse pas même la possibilité de faire connaître ses besoins, que la classe ouvrière doit de toute nécessité conquérir le droit de grève, le droit de publier des journaux ouvriers, le droit de participer à la représentation nationale, laquelle doit promulguer les lois et en assurer l'exécution. Et le gouvernement comprend fort bien lui-même que les grèves dessillent les yeux aux ouvriers ; c'est pourquoi il les craint tant et s'efforce à tout prix de les étouffer le plus vite possible. Ce n'est pas par hasard qu'un ministre de l'Intérieur allemand, qui s'est rendu particulièrement célèbre en persécutant avec férocité les socialistes et les ouvriers conscients, a déclaré un jour devant les représentants du peuple : « derrière chaque grève se profile l'hydre (le monstre) de la révolution »[9] ; chaque grève affermit et développe chez les ouvriers la conscience du fait que le gouvernement est son ennemi, que la classe ouvrière doit se préparer à lutter contre lui pour les droits du peuple.

Ainsi donc, les grèves apprennent aux ouvriers à s'unir ; elles leur montrent que c'est seulement en unissant leurs efforts qu'ils peuvent lutter contre les capitalistes ; les grèves apprennent aux ouvriers à penser à la lutte de toute la classe ouvrière contre toute la classe des fabricants et contre le gouvernement autocratique, le gouvernement policier. C'est pour cette raison que les socialistes appellent les grèves « l'école de la guerre », une école où les ouvriers apprennent à faire la guerre à leurs ennemis, en vue d'affranchir l'ensemble du peuple et tous les travailleurs du joug des fonctionnaires et du capital.

Mais « l'école de la guerre », ce n'est pas encore la guerre elle-même. Lorsque les grèves se propagent largement parmi les ouvriers, certains d'entre eux (et quelques socialistes) en viennent à s'imaginer que la classe ouvrière peut se borner à faire grève, à organiser des caisses et des associations pour les grèves et que ces dernières à elles seules suffisent à la classe ouvrière pour améliorer sérieusement sa situation, voire pour réaliser son émancipation. Voyant la force que représentent l'union des ouvriers et même des grèves de faible envergure, certains pensent qu'il suffirait aux ouvriers d'organiser une grève générale s'étendant à l'ensemble du pays pour obtenir des capitalistes et du gouvernement tout ce qu'ils désirent. Cette opinion a été également celle des ouvriers d'autres pays, alors que le mouvement ouvrier n'en était qu'à ses débuts et manquait tout à fait d'expérience. *Mais cette opinion est fausse.* Les grèves sont *un* des

moyens de lutte de la classe ouvrière pour son affranchissement, mais pas le seul ; et si les ouvriers ne portent pas leur attention sur les autres moyens de lutte, ils ralentiront par là la croissance et les progrès de la classe ouvrière. En effet, pour assurer le succès des grèves, il faut des caisses afin de faire vivre les ouvriers pendant la durée du mouvement. Ces caisses, les ouvriers en organisent dans tous les pays (généralement dans le cadre d'une industrie donnée, d'une profession ou d'un atelier) ; mais chez nous, en Russie, la chose est extrêmement difficile, car la police les traque, confisque l'argent et emprisonne les ouvriers. Il va de soi que les ouvriers savent aussi déjouer la police, que la création de ces caisses est utile, et nous n'entendons pas la déconseiller aux ouvriers. Mais on ne peut espérer que ces caisses ouvrières, interdites par la loi, puissent attirer beaucoup de membres ; or, avec un nombre restreint d'adhérents, elles ne seront pas d'une très grande utilité. Ensuite, même dans les pays où les associations ouvrières sont libres et disposent de fonds très importants, même dans ces pays la classe ouvrière ne saurait se borner à lutter uniquement par des grèves. Il suffit d'un arrêt des affaires dans l'industrie (d'une crise comme celle qui se dessine actuellement en Russie) pour que les fabricants provoquent eux-mêmes des grèves, parce qu'ils ont parfois intérêt à faire cesser momentanément le travail, à ruiner les caisses ouvrières. Aussi les ouvriers ne peuvent-ils pas se borner exclusivement aux grèves et aux formes d'organisation qu'elles impliquent. En second lieu, les grèves n'aboutissent que là où les ouvriers sont déjà assez conscients, où ils savent choisir le moment propice, formuler leurs revendications, où ils sont en liaison avec les socialistes pour se procurer ainsi des tracts et des brochures. Or, ces ouvriers sont encore peu nombreux en Russie, et il est indispensable de tout faire pour en augmenter le nombre, pour initier la masse des ouvriers à la cause ouvrière, pour les initier au socialisme et à la lutte ouvrière. Cette tâche doit être assumée en commun par les socialistes et les ouvriers conscients qui formeront à cet effet un parti ouvrier socialiste. En troisième lieu, les grèves montrent aux ouvriers, comme nous l'avons vu, que le gouvernement est leur ennemi, qu'il faut lutter contre lui. Et, dans tous les pays, les grèves ont en effet appris progressivement à la classe ouvrière à lutter contre les gouvernements pour les droits des ouvriers et du peuple tout entier. Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, seul un parti ouvrier socialiste peut livrer ce combat, en diffusant parmi les ouvriers des notions

justes sur le gouvernement et sur la cause ouvrière. Une autre fois, nous parlerons plus spécialement de la façon dont les grèves sont menées chez nous, en Russie, et de l'usage que doivent en faire les ouvriers conscients. Pour le moment, il nous faut souligner que les grèves, comme on l'a dit ci-dessus, sont « l'école de la guerre » et non la guerre elle-même, qu'elles sont seulement un des moyens de la lutte, une des formes du mouvement ouvrier. Des grèves isolées les ouvriers peuvent et doivent passer et passent effectivement dans tous les pays à la lutte de la classe ouvrière tout entière pour l'émancipation de tous les travailleurs. Lorsque tous les ouvriers conscients deviennent des socialistes, c'est-à-dire qu'ils aspirent à cette émancipation, lorsqu'ils s'unissent à travers tout le pays pour propager le socialisme parmi les ouvriers, pour enseigner aux ouvriers tous les procédés de lutte contre leurs ennemis ; lorsqu'ils forment un parti ouvrier socialiste luttant pour affranchir tout le peuple de l'oppression gouvernementale et pour émanciper tous les travailleurs du joug du Capital, alors seulement la classe ouvrière adhère sans réserve au grand mouvement des ouvriers de tous les pays, qui rassemble tous les ouvriers et arbore le drapeau rouge avec ces mots : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Rédigé fin 1899.
Publié pour la première fois en 1924 dans le n° 8-9 de la revue « Prolétarskaia Révolutsia »

V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 4, pp. 320-330

PV de la réunion du 4/4/72
présents:TA.SA. EB.F.D.J.Hi.+L

I)Rapport d'activité

I9 ème ;I4ème :problème de l'assiduité des militants,l'absentéisme provoque la démobilisation e
I3ème se présente comme un sabotage de notre travail.
I3ème:le premier a été assez froid,après le dégel les ouvriers nous ont informés que des etudiants destouriens étaient passé les avertir contre la venue de certains étudiants tunisiens.En suite,on a trouvé un climat très enthousiaste(il faut rappeler que le foyer et le quartier en général sont pratiquement vierges).ils ont posé en termes clairs les problèmes de l'organisation Ils veulent un cadre où s'organiser(ils ont même propose une structure de cellules ect...);on a parlé aussi du problème de la diversion gouvernementale et de sa signification politique;on a rapéré des éléments très avancés et qui pourraiebt être intégrés au CB 5ème;

Mais dans la situation actuelele du mouvement est-il possible d'intégrer les ouvriers ?

II)Préparation de la réunion du vendredi 7/4/72

-rapport CFDT
Poème par un ouvrier
-arrivée de Bourguiba
-exposé sur le congrès de l'émigration et discussion
-bref exposé sur les luttes ouvrières à Sfax et les leçons qu'on peut en tirer
TA:je propose que la réunion élargie du I4ème devienne mensuelle,et qu'on multiplie les réunions de cercles.
A proposde l'intégration des ouvriers au CB:
Hi:estce que un ouvrier peut théoriser?il pense suivant des structures socio-professionelles.
TA:nous sommes aussi déterminés par notre position d'intellectuels et il semble qu'il faille sortir de cette vision unilatérale;fais des propositions concrètes.
On pourrait confondre les cercles et les comités de base.
SA:il faut intégrer les ouvriers militants;on peut les initier aux problèmes politiques.
Hi:on ne peut pas savoir jusqu'où va le militantisme d'un ouvrier.
TA:la pratique détermene l'organisation de notre mouvement;tant que le mouvement n'est pas défini dans sa ligne ;pour le moment confondre les deux réunions;rapport d'activité ;problème du mouvement ;intégration des ouvriers militants dans les CB.
J:ce serait évidemment l'idéal mais pour le moment ce n'est pas possible avec tous les problèmes que connait le mouvement.
TA:j'ai participé aux premiers CP,je ne connaissais Marx que de rumeur,et j'ai constaté qu'un intellectuel était admis d'office,alors que ce n'est pas le cas pour un ouvrier.
J:l'ouvrier n'est pas préparé pour résoudre avec nous les problèmes du MDM .
TA;nous avons toujours une idée au préalable,nous essayons de pratique et à la lumière de la pratique l'idée originale est rectifiée,ceci contre le spontanéisme et le dogmatisme.Je pense que les ouvriers sont à même de participer à l'élaboration dela rectification du mouvement.
à éclaircir le concept de démocratie de masse.
-dans notre mouvement il s'est opéré un clivage:nationalistes de gauche et marxistes.
+L:d'après ce qu'a dit Hi ce seraient les intellectuels qui étudieraient les problèmes politiques et théoriques,d'un autre côté les ouvriers seraient coupés de ce travail.
Hi:un évènement est d'abord interprété puis extériorisé,les ouvriers ont des besoins immédiats et ils ne luttent que pour eux.
D: exemple de la lutte des ouvriers de Sfax:les mots d'ordredes étudiants ne se sont concrétisés qu' avec la hausse des prix ,mais ce problème est directement lié et posé en termes politiques.
L'assemblée:les ouvriers ne posent pas ses problèmes entermes individualistes.
SA:notre travail consiste à élargir notre mouvement,àélever la conscience,on ne passe pas tout de suite à l'action.
TA:proposition concrète:c'est ce q u'il ya de plus positif;on peut brancher les gens sur les cercles;qui peuvent être un cadre d'observation,le cercle serait une phase préparatoire et d'observation.

III)Bilan du 5ème ;propositions

A la sute d'une AG à Renault Billancourt le 23/I/72 s'est constitué le CB 5ème;
-organisation du MDM en général:commission de bilan,répartition des tâches à l'intérieur des cellules;
-problème des relations entre MDM et CAM.
-participation du CB 5ème à la campagne Ben Othman et Ben Mabrouk.

Travail en milieu ouvrier

Pourquoi le I4 ème?
-pour la proximité d'abord ;
-parce que des camarades ont travaillé avec le CP;
le travail de propagande qui nous a permis de constater l'ignorance des ouvriers concernant ce qui s
- passe en Tunisie.
Salle pour les réunions hebdomadaires et constitutions de cercles.

TA:ce bilan n'en est pas un. Les problèmes fondamentaux sont escamotés,le bilan reste descriptif.
Remarques découlant de notre pratique:
-il est avantageux d'être regroupés par quartier et non par facultés(comme à Vincennes où le CB s'est confondu avec le CAL-relancement de Vincennes)
-assiduité des militants,discipline ,statuts différents selon les militants ceci pour l'estimation du travail et faire avancer ce travail;
-distinction entre Cb et cercle
les CB sont formés des militants du MDM,alors que les cercles sont formés d'une partie de ces milita et d'autres(ouvriers);à partir des cercles on pourrait faire passer les individus au CB(sur des crb tères d'assiduité,de volonté de travail...)c'est sur la base d'une pratique qu'on peut faire venir le militants des cercles.
TA:pour la limitation des CB(ceci contre l'affirmation de Ajroud"j'ai deux comités de base)
-hésitation dans la poursuite des activités et nécessité d'un programme de travail;
-discuter du problème de la double -appartenance,nécessité de la définition de la ligne politique;
(D:ceci s'inscrit dans le problème de savoir si vous voulez faire du mouvement un mouvement d'avant-garde ou une organisation de masse)
-pour le contrôle du mouvement:
D;présenter des PV sur la base desquels on pourrait discuter et faire avancer le travail);sanctions graduelles et création d'une commission disciplinaire.
-création d'une direction centrale coiffant le tout
-création d'une commission idéologique
-nécessité de changer la dénomination du mouvement(révolutionnaire),ceci soulève évidemment le problème politique;
-nécessité d'étendre le mouvement en Tunisie et en province
Mi:il s'agit de définir une spécificité objective d'action,on accorde trop d'importance à la Tunisie
TA bilan avec une analyse qui la suit qui serait soumis par la sute à une AG en cas de consensus :proposer un congrès qui réunirait les délégués des CB,durant lequel il serait élaboré quelque chose de rigoureux(analyse théorique et problèmes pratiques)
REmarque sur l'intervention de Mi:c' est erroné parce que notre but est d'établir la ligne politique à partir de la situation en Tunisie(D:distinguer entre les tâches immédiates et les tâches à long terme
TA:il y a deux tendances;nationalistes;révolutionnaires;
une première AG se prononce sur les bilans:si elle se prononce pour une organisation optant vers l'un ou l'autre des tendances,c' est sur la base de cette option que le congrès démarre;le fait même que ily aurait une ligne politique par le CB les éléments hors de la ligne ne seraient pas éliminer a priori mais à partir de cette ligne ,4 mois d'expérience :notre mouvement est-il un front ou une organisation?il n'y a pas d'unité,amalgame au niveau du clivage(2 textes de CB,Aubervilliers:'vive la lutte du peuple arabe tunisien et palestinien")
Quant à la double appartenance ce n'est pas un peoblème,si nous sommes d'accord sur la ligne juste ou ils quittent laxmax leur organisation ou le mouvement merdoie.
Mi:théoriser l'action ou activer la théorie.
TA:on n'allait pas loin ,pour clarifier :l'idée qui rassemblait toutle monde:en Tunisie le peuple ne jouit pas de ses libertés fondamentales;la démocratie c'est pour les prolétaires(Tunis),pour d'autres il s'agissait de le récupérer.l'action a tranché(comité cité au lendemain du CAL I2 ou I6,après il n en restait que 4,aujourd'hui ils sont à 7.)
+I:la nature du mouvement :réunir toutes les tendances;d'après ce qui est dit la nature du mouvement est noyée;ce serait un nouveau mouvement qui combattrait les autres déjà existants.
TA;regrouper les forces opposantes en vue de quoi?
+I:le front ne peut pas être ailleurs qu'en Tunisie;ici le front ne peut pas subsister il n'a pas de raison d'être.

MDM PV du MErcredi 5/4/72

Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour écrire le bilan qui sera présenté à la commission de bilan ,ce soir à 20H à la maison d' Iran.

Présents: Tahar et Souad Ayachi
Tahar Belhassine
Habib Bouhouch
Ezzedine
Dora

I)-E:rappel des conditions qui ont vu naître le MDM.
TBH :exposé critique de la formation et de l'activité du MDM;
1)Avant la création du mouvement un vide politique et organisationnel est ressenti par tous les militants ,_en période de reflux,il est ressenti de façon individualisée,en période de flux il y a élan de la part des militants.Le mouvement est basé au départ sur un conglomérat de confusion;il fait écho à la lutte en Tunisie,c'est en quelque un creuset de toutes les aspirations militantes tunisiennes.Dès sa formation,le mouvement s'est voulu un soutien du mouvement en cours en Tunisie. Son premier acquis est un potentiel militant.

Il y a des divergences qui, suivant que la conjoncture monte ou qu'elle baisse,peuvent aller de la vie même du mouvement.
Il y a tension en Tunisie de façcon continue mais le danger estq que cette tension peut devenir une habitude et comme nous n'avons pas un ciment à ce mouvement il est difficile d'impulser le travail du mouvemnt(est-ce que le mouvement peut continuer à fonctionner sur la base du seul soutien au mouvement en Tunisie). ve
2) ompte tenu de la composition du mouvement,à savoir des anciens militants insatisfaits des organisations auxquelles ils ont pu appartenir,des éléments conscients de la nécessité de s'organiser et de nouvaux militants ayant des xxxxxxés propetions au militantisme,l'activité ne s'est pas limitée à l'objet conjoncturel de soutien.Elle a dépassé le cadreinitial;il y a eu expansion de l'élan militant.
Dans les structures initiales,ce dépassement de l'objet s'est fait de façon discoordonnée et manquant de bases claires et communes.
En dépit de l'hétérogénéité un travaila été effectué,à savoir un élargissement sur le milieu ouvrier;une nouvelle impulsion a été donnée au mouvement étudiant et il ya eu une activité débordante.
3)Les insuffiaances:

L'absence de bases claires et communes a très vite fait de révéler l'inefficacité d'une activité non éclairée par une orientation politique.Conscients de cette lacune,la majeure partie du mouvement a impulsé la création de la Commission de Bilan.

.....

TA:intervient sur la motivation de la création du mouvement;ce n'est pas sur la base du mouvement àTunis.
TBH:il y a eu écho au mouvemnt enTunisie.Il y a eu un vide politique depuis 68 et le mouvement n'a pris une réelle xxxxxxxx consistance que lorsque le mouvement en Tunisie s'est développé avec une telle ampleur qu'il était nécessaire de le soutenir.
TA:pourquoi ce mouvement démocratique?il se trouve à la base une nécessité double:
-pour nombre de militants qui ont quitté des organisations ne répondant pas xxxxxxxxxx aux besoins politiques,un cadre organisationnel était nécessaire.Le MDM a un cadre démocratique qui accueille un consensus minimum.
-nouvelle génération qui se situe au niveau du sensibilé.
Par la suite ,la dynamique du mouvement a donné deux choses:
-un bloc a quitté le mouvement pour aller vers un secteur plus avancé,le CAL,qui par son existence a mis en cause le cadre purement démocratique et l'a révélé comme dépassé.Parrallèlement,il y a eu reflux du MDM :l'initiative a été prise par un CAL qui semblait plus combatif.
-par ailleurs il y a eu déplacement;par exemple,le MDM de Vincennes est demeuré quasiment un ghetto universitaire,alors que d'autres comités de base ont entrepris un travail en milieu ouvrier.
B:ceci est une constation juste;il y a trois pôles essentiels au mouvement:Vincennes,Jussieu,5ème; et on peut remarquer que là où il y a CAL il n'y a pas de MDM et là où il y a MDM pas de CAL.
Le comité de base du 5ème est composéd'éléments venant de plusieurs facultés;à Vincennes il est impossible de ne pas confondre les deux.Ceci vietnt du manque d'ossature politique;le mouvement manque d'organisation pour impulser des luttes des un mouvement syndcal;le vide organisationnel fait que les luttes seplacent sur un terrain ou un autre;le CAL a une coloration politique .
TBH:il s'agit de faire un bilan qui ne retrace pas les activités du mouvement dans leur détail mais de faire une explication dans les grandes lignes;les faits serviront à enrichir lebilan,l'accent doit être mis sur les propositions concrètes xxxx en vue d'une évolution du MDM sur des bases saines.
Il s'agit de voir l'évolution du mouvement,ses insuffisances;pour un groupement efficace,pour l'

impulser le mouvement en Tunisie.
TA:nécessité du dépassement du cadre démocratique.
TBH:il y a un acquis qui permet de dépasser ce cadre;un acquis humain et politique(de plus en plus de militants se réclamant du Marxisme-léninisme),notre but est de voir comment on conçoit le mouvement et quels changements mpolitiques il doit se faire.

.....

On pourrait encore dire:
- la conscience de l'inefficacité d'une activité non éclairée et non coordonnée,simultanément à l'élargissement de l'activité à d'autres milieux,ont déjà créé un acquis objectif qu'on ne peut pas nier,pour un dépassement du cadre simplement démocratique et desoutien du cadre du MDM
B:dans l'analyse des insuffisances :voir à quel niveau le mouvement est encore militant.
TBH;arrivé à ce niveau le mouvement ne peut que se cimenter ou éclater et ceci en considération de la composante politiq e de sa formation.A ce niveau aussi et de manière plus pressante,se pose la question de ce que veut être le MDM(ceci est une proposition du 5ème et une base de discussion).

II) Ce que veut et peut être le MDM

1) simple mouvement démocratique,creuset de toutes les options ,son niveau d'évolution actuel aussi bien que sa composante politique l'empêchent de l'être.
(F:jusqu'à présent les tâches se sont fates à l'occasion de conjonctures-d'événements)
TBH:il n'y a pas que cela:initiative en milieu ouvrier.
TA:ceci trouve son origine dans le manque organisationnel.

2)mouvement révolutionnaire tunisien,noyau central d'un mouvement politiqe révolutionnaire tunisien,il ne peut l'être non plus;son existence dans le contexte de l'émigration fait en sorte qu'il ne peut en être le cas.
TA:est ce que le MDM peut être un mouveent démocratique?non.mouvemnt démocratique:lutte pour les revendications démocratiques.Il est logique en Tunisie.La percée sur le monde ouvrier dépasse le cadre démocratique.ON ne peut pas continuer à se limiter à ce cadre;les ouvriers immigrés s'affrontent à la lutte de classe et à l'exploitation.
MB:au contraire l'activité en milieux ouvrier peut être démocratique.Et elle ne l'est,étant donné la nature même du mouvemnt qui n'a pas de ligne prolétarienne et qui prend plusieurs aspects de manière très inégale du fait même de la nature du MDM.
TBH:compte tenu des options marxistes-léninistes,de luttes de classe,le travail ne peut pas être simplement démocratique.
TA:mon travail en milieu ouvrier m'a permis de comprendre que la démocratie a un contenu plus révolutionnaire.Les revendications ont un caractère de lutte de classe(pourquoi ne sommes-nous pas en Tunisie),sur la base de la pratique écoulée on ne peut pas rester dans le cadre purement démocratique.
Ez:il ne faut pas seulemnt partir de la pratique.Des luttes tendancielles ont menacé le mouvement ce qui nécessite une clarification.Nos intentions ne sont pas seulement de regrouper les ouvriers autour de revendications simplement démocratiques.
MB:situation contradictoire de telle sorte qu'il y a deux éléments :
-le mouvement dans son ensemeble:incohérence qui fait que ce mouvement n'est pas prolétarien(ML: dans son idéologie et dans ses structures organisationnelles.
-L'histoire du mouvement s'est faite sur une base démocratique, elle a dépassé ce cadre pour aboutir sur un champ d'action plus vaste mais qui reste très confus.
Le mouvement reste plus proche du démocratique que du prolétarien
TA:la pratique de certains secteurs a apporté des différences qualitatives par rapport aux intentions,le clivage:qui justifie l'effort de clarification;il n'est plus possible de travailler sur le thème premier.Le thème second est fondamentalement différent de l'initial.
Problème de la redéfinition du concept de démocratie.
Conscience du dénivellement:contre le groupuscularisme et le sectarisme;il ne s'agit pas de se considérer comme les plus dynamiques par rapport aux autres CB,mais il est nécessaire de relever la conscience politique dans un souci d'unité pour éviter la scission.
TA:la percée sur l'immigration fait qu'on ne peut continuer sur la base du concept de démocratie du départ,pourtant on reste en deçà d'un mouvement prolétarien.

PV de la réunion du 6/4/72

Souad:le mouvement ne peut pas être révolutionnaire,parce que ceha veut dire qu'il entame directement la lutte.dans le pays.

J:la lutte existe et se dévelpppe dans le pays ;même dans la pratique prolétarienne aussi il y a des revendications démocratiques.

Ez:il faut placer la discussion au niveau des grandes lignes et éventuellement enviager l'élimination de ce concept de démocratie dans notre mouvement parce que cela prête à équivoque et appeler notre mouvement,mouvement révolutionnaire tunisien.

D:qu'est-ce que tu envisages comme ligne d'action à partir de cette dénomination?

J:il y a étouffement des libertés démocratiques pour tout le peuple,comme notre mouvement regroupe toutes les forces opposantes je ne vois pas pourquoi vous voulez éliminer définitivement le terme démocratique,d'ailleurs le problème n'est pas là.

Ez:oui,c'est vrai c'est un faux problème,on pourrait l'appeler "mouvement démocratique et révolutionnaire".

.....

TBH:mouvement démocratique dans le sens de limitation stricte aux simples revendications démocratiques dans le cadre bourgeois,ne peut l'être en considération de la nature du travail qu'il a entrepris.travail en milieu ouvrier qui dépasse par sa nature ses simples revendications;il ne peut être démocratique non plus en considération des exigences historiques qui se posent à la société tunisienne d'une part,et qui dépasse le simple cadre de la société bourgeoise d'autre part(misère,chômage persisteront dans le fond).

.....

TA:la lutte pour les libertés démocratiques ne peut pas se mener à partir de l'étranger;les immigrés sont amenés à mener une lutte quotidienne.

Ez:se référer au travail en milieu ouvrier ,il y a eu dépassement du cadre démocratique;il faut insister aussi sur le problème de l'existence de l'hétérogénéité,d'où l'apparition de clans et un certain blocage entrainant la crise du MDM;dans le même sens il faut analyser la situation objective en Tunisie qui exige une action pouvant dépaaser cette crise.

TBH:il faut laiisser de côté ce qui nous sépare et prendre en bloc ce qui nous unit.

Ez:nécessité urgente d'une plate-forme.

TBH:faire abstraction de ces luttes de tendances;

TA:au stade actuel,on se pose la question de ce que peut être le MDM.
l'action des libertés démocratiques ne résoud pas tous les problèmes.Est-ce que la bourgeoisie les donnera?

TBH:il faut poser le problème autrement,en 68 on le posait ainsi,mais en fait il s'agit de voir si les masses sont capables d'arracher les revendications démocratiques.

.....

TBH:et en considération aussi du degré de conscience des militants qui animent le MDM,conscience qui reflète à des degrés différents de clarté ses exigences historiques de la société;d' autre part,mouvement révolutionnaire tunisien,noyau central d'un mouvement politique tunisien,il ne peut l'être non plus ;eu égard à son existence dans le milieu immigré.Ce sont autant d'éléments qui imposent au MDM la seule et unique possibilité de se présenter en tant que partie intégrante et force d'appoint d'un mouvement révolutionnaire en Tunisie,qui,dans sa forme actuelle traduit un manque de clarté semblable à celui du MDM,mais qu'il s'agit d'étudier conjointement aux possibilités d'une évolution organique commune.

Du point de vue organique le MDM se devra d'assurer les formules les plus adéquates de jonction avec le mouvement révolutionnaire enTunisie;

-Du point de vue idéologique et politique:des formes de communication et de dialogues devraient être établies le plus rapidement possible afin d'aboutir aussi bien à cette jonction organique qu'à l'homogénéité idéologique et politique.

-les formes d'action du MDM en France en tant que partie intégrante du mouvement révolutionnaire tunisien etede par son existence à l'étranger le MDM de l'extérieur a des tâches spécifiques quant à leur nature et leur forme mais intégrables à l'ensemble du mouvement.

Ces tâches spécifiques sont occasionnées par l'important effectif de l'émigration tunisienne à l'étranger.Il importe donc qué par une étude la plus complète possible des caractéristiques de cette émigration de déterminer la nature et la forme du travail du MDM à l'extérieur.

Ces tâches spécifiques sont:défendre les intérêts de l'émigration à l'extérieur;les informer et les amener à des vues justes,élever leur niveau de conscience,une partie doit être radicalisée pour servir à l'intérieur du pays.

DECLARATION DU BUREAU

A la suite de l'entretien du Mardi 19 décembre avec des membres du service de nettoyage, le Bureau s'est réuni pour examiner comment dans la pratique il pourrait faire appliquer sa position de principe, maintes fois affirmée, de respect du droit de grève et de non retenue pour fait de grève.

LES RAISONS DES DIFFICULTES DE PAIEMENT

Le Bureau confirme les difficultés juridiques catégoriques qu'il rencontre pour que le paiement des jours de grève soient effectuées comme le versement de salaire régulier au cours de l'arrêt de travail.

Les difficultés apparues tiennent :

1) Aux articles 160 et 172 du décrêt 721587 du 29 Décembre 1962 qui interdisent à l'Agent Comptable de rénumérer un service non fait.

2) Aux règhes rigoureuses auxquelles est soumise la gestion de tous les fonds publics.

3) Au contrôle très strict auquel sont soumis les comptes des Universités. Les risques nombreux déjà pris par le Conseil en ce sens ont placé Vincennes sous un contrôle particulièrement rigoureux de la comptabilité publique.

4) Enfin la présence depuis plusieurs mois dans l'Université d'Agents du Trésor qui ont pû constater les services non faits rend la situation encore plus délicate.

LA REQUISITION

La réquisition de l'Agent Comptable par le Président a été envisagée par le Bureau.

1) Cette procédure implique la transmission automatique du dossier au ministère, lequel informé par ailleurs du service non fait, ne pourrait que refuser.

2) la situation ainsi officialisée, il deviendrait totalement impossible d'envisager toute procédure de paiement compensatoire.

Pour ces raisons la réquisition qui conduirait en fait à un non paiement des journées de grève ne peut être retenue.

LA SOLUTION RETENUE PAR LE BUREAU

Après l'examen détaillé des textes en vigeur, le Bureau considère que c'est seulement par le biais d'heures supplémentaires que les travailleurs du nettoyage pourraient obtenir un paiement compensatoire.

Au 1er Septembre 1972 les tarifs sont les suivants : moins de 14 H : 7,11 de l'heure. Au delà de 14H : 8,34F - Dimanche et jours fériés : 11,85F - Tarif de nuit : 14,22F.

Ainsi à partir du moment où aucune autorité extérieure ne pourrait prendre prétexte de "services non faits patents" pour motiver le refus de paiement, le Bureau pourrait chaque mois faire payer aux travailleurs du nettoyage le maximum prévu par les textes. Ces sommes seraient versées jusqu'au moment où elles égaleraient le manque à gagner entrainé par les jours de grève.

Le Bureau est parfaitement conscient du fait que cette solution n'est pa entièrement satisfaisante puisqu'elle risque d'échelonner le paiement des jours de grèvexx . Cependant, compte tenu du caractère contraignant des textes et de la certitude de non paiement qu'entrainerait leur violation, elle est apparue comme la seule possible.

.../...

Le Bureau fondamentalement attaché au principe du respect intégral du droit de grève pour toutes les catégories de travai lleurs de l'université mettra tout en en oeuvre pour que cette procédure soit appliquée dès que cela sera possible, c'est à dire dans le cadre du règlement général de la situation par la prise en compte de la concession importante faite par le Conseil dès le début du conflit.

LE 20 Décembre 1972.

SGEN (CFDT) SGEN (CFDT) SGEN (CFDT) SGEN (CFDT) SGEN (CFDT) SGEN (CFDT) SGEN (CFDT)

LUTTER POUR DES POSTES - OUI !

POUR FAIRE QUOI ?

Dans le sens de la lutte de mai - juin 1972 pour la mensualisation des chargés de cours de l'Etat 3 (n'ayant aucune ressource) sur la base de 6h hebdomadaires payées sur 12 mois .

Nous affirmons :

- la nécessité d'étendre à l'ensemble de la fac cette mesure de mensualisation des chargés de cours Etat 3 .

de s'engager dans tous les départements à ne licencier aucun de ceux-ci

A Vincennes comme ailleurs dans l'Education Nationale il faut que cesse l'insécurité de l'emploi pour les chargés de cours les maîtres auxiliaires tous les personnels vacataires et sans-statut !

Il est impossible d'accepter plus longtemps que le ministère règle les problèmes de fonctionnement de l'Université en étendant année après année la proportion de ces personnels surexploités .

Dès à présent les universitaires doivent refuser de rentrer ou de rester dans cette logique .

Pour ce faire , nous affirmons :

- la nécessité de redéfinir la distribution et l'utilisation des heures complémentaires et supplémentaires (donner la priorité absolue à la mensualisation des chargés de cours état 3)

- la nécessité d'empêcher la pratique courante des cumuls de postes ou de fonctions .

Cette mesure de mensualisation ne se comprend que comme TRANSITOIRE .

Il faut lutter pour la résorbtion de cette sous-catégorie non en licenciant d'une façon ou d'une autre , mais en exigeant

UNE OBTENTION MASSIVE DE POSTES D'ASSISTANTS ET DE MAITRES ASSISTANTS !

Tous les départements doivent immédiatement chiffrer "pédagogiquement" l'effet d'application de ces impératifs sur leurs grilles pédagogiques et leurs normes d'encadrement pour que les différentes formes de pénurie fassent l'objet d'un maximum de publicité.

Comprise dans cette orientation la nécessité d'engager à très court terme la lutte pour l'obtention massive de postes (assistants , maîtres assistants) doit faire l'objet de discussions dans les départements et exige qu'on aboutisse rapidement à une action générale à l'échelon de la faculté .

Le 10 Octobre 1972 . Section SGEN (CFDT)

PARIS VIII (s. C 114)

VOILA CE QUE LE CONSEIL APPELLE
"PAYER LES JOURS DE GREVE".

Le conseil, après avoir affirmé qu'il paierait la grève, ce qui amenait certains à dire que c'était facile de faire grève dans ces conditions, déclare 2 jours avant les vacances de Noël :

1°) que les jours de grève ne seraient payés qu'après la reprise du travail : sur leur paie de décembre, les grévistes se voient déduits "pour services non faits" les jours de grève de novembre. Pour les paies de janvier seront déduits les jours de grève de décembre (c.à.d. pratiquemment tout le mois).

Par ce chantage, le conseil espère diviser les travailleurs et briser leur lutte, mais ils ne cèdent pas. Leur unité au contraire se renforce devant cette manouevre. Alors le conseil fac e à la détermination des grévistes fait semblant d'être prêt à chercher une solution pour un éventuel paiement (2 jours de discussion). Il ne fait là qu'afficher son dédain pour les travailleurs du nettoyage, car de fait, depuis le départ selon lui "aucune solution n'est techniquement possible".

a) PACCARD, l'agent comptable, est curieusement introuvable.
b) une partie du personnel administratif a été mis en vacances 3 jours à l'avance.

2°) A part ce chantage, voilà comment le conseil prévoit le paiement des jours de grève : a la fin de la grève, paiement intégral des jours en heures supplémentaire échelonnées en plusieurs mois.

3°) Il y a plus, normalement les travailleurs sont payés en liquide. Là, on leur a envoyé le 18 décembre des mandats sans les prévenir du changement de modalité de la paie. Le 22 décembre, ils n'ont encore rien reçu. Certains attendront jusqu'au 26. Il a fallu qu'un travailleur fasse la grève de la faim, que les autres passent la nuit à harceler le conseil pour qu'il aille récupérer les mandats envoyés à de mauvaises adresses, dans les postes.

4°) Ne tenant aucun compte des mesures répressives auxquelles sont soumis les travailleurs immigrés, il a laissé inscrire sur leur fiche de paie "services non faits".
Si l'un d'eux a besoin de faire renouveler sa carte de travail, il ne peut pas présenter une telle fiche : il n'aura donc pas de carte.

ON PAIERA QUAND VOUS AUREZ REPRIS LE TRAVAIL
DE MANIERE ECHELONNEE EN HEURES SUPPLEMENTAIRES

Voilà ce que n'importe quel patron proposerait
Voilà ce que propose le conseil.

ALLIOT-HERPIN, NOUVEAUX PATRONS DES TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE

Lasemaine derniere à Jussieu, une bagarre entre deux travailleurs du nettoyage degenerait en drame avec la mort de l'un d'eux.

Ce drame est le resultat de la situation des travailleurs immigres dans la fac et en France en general.

DU TEMPS DES SOCIETES DE NETTOYAGE, les conditions de travail on les connaissait. Le nettoyage de la faculté était organisé par les societé de sous-traitance ELIN et SOTEFA derrière lesquelles se cachaient de veritables negriers: trafic d'embauche, aucune garantie d'emploi, jusqu'à 14h 30 de travail par jour, heures supplémentaires non payées encadrement de contremaitres racistes opposant nationalité contre nationalité, pratiquant quotidiennement brimades et menaces.

En janvier 72 la bataille menée par les travailleurs, le personnel administratif et les étudiants avait permis de devoiler les conditions d'exploitation des travailleurs et d'imposer la reembauche direct par PARIS 6 et PARIS 7.

ALLIOT ET HERPIN : DE NOUVEAUX PATRONS

Cest devant cette mobilisation qu'ALLIOT et HERPIN ont du ceder et réembaucher les travailleurs du nettoyage. Ca n'etait pas, comme Alliot "le liberal" le laissait entendre, par ce qu'ils etaient eux meme scandalisés par ces societes de negriers. Ils se sont tout de suite conduits en bon patrons en tentant de diviser les travailleurs pour les faire travailler àplein rendement.

LES TENTATIVES DE DIVISION D'ALLIOT: Lorsque les travailleurs ont été reembauchés par Paris6 et Paris 7 aucun d'entre eux ne possédait de carte de travail ni de cartes de sejour comme l'exige la nouvelle politique d'immigration, pour mieux controler les travailleurs. C'est au patron de les procurer, et ce n'est qu'au bout de deux mois durant lesquels les travailleurs allaient chaque semaine trouver Alliot, que les demarches ont été entreprises. Durant cette periode toutes les tentatives de division des travailleurs ont été essayées: certains cas etant traités, d'autres laissés de coté; les problèmes des yougoslaves et des portugais étant réglés sans s'occuper des tunisiens, des marocains et algeriens pour les désunir. Mais les travailleurs ont fait echec à ces manoeuvres de division et ont obtenu toutes les cartes de travail.

Et, qu'a donc fait Alliot contre Belgat, le petit chef raciste ? Il a porté plainte contre lui. Mais il est pourtant connu de tout le monde, Alliot y compris, que Belgat venait depuis 6 mois, rôder autour de la faculté, qu'il voyait les travailleurs du nettoyage un par un, qu'il les menaçait en parlant de ses liens avec la police, qu'il les frappait meme, qu'il essayait de les monter les uns contre les autres. Tout le monde le savait: il y a un mois Belgat rodait encore autour de la fac. Mais Alliot n'a rien fait!

ALLIOT INSTAURE LES CONDITIONS DE TRAVAIL D'UNE USINE:

la fonction politique de ces manoeuvres dedivision est claire: diviser les travailleurs pour qu'ils s'opposent les uns au autres, plutot que de s'unir tous ensemble face au patron.

C'est dans le meme sens q'avait été décidée l'organisation du travail: faire élire un chef d'equipe par les travailleurs qui se trouve ainsi responsable du travail devant la direction. Contre son gré il etait amené à jouer le role de petit chef et à obtenir le meilleur rendement des travailleurs. S'il refusait, la menace d'installer un contremaitre du genre Belgat l'obligeait à accepter au nom de tous ses camarades. Ces methodes sont bien connues: ce sont celles de l'université "democratique" qi par la participation demande aux étudiants

et au personnel d'elire leurs propres chefs,departiciper à leur propre reppression.
Arbaoui,le camarade qui est mort,élu par ses camarades avait accepté ce role de chef d'équipe plutot que de voir imposé aux travailleurs un nouveau Belgat.Kerrache le meurtrier d'Arbaoui avait eté embauché par la faculté après la greve contre l'ELAN: Il n'avait pas connu cette periode où s'etait forgée l'unité des travailleurs du nettoyage face à L'ELAN et àAlliot.Non conscients de la division entretenue par l'administration,il a rendu le chef de service responsable de tous ses problèmes et non pas Alliot.
Lesvrais responsables de la bagarre de la semaine derniere,se sont Alliot,Herpin,Belgat et leurs tentatives de division des travailleurs du nettoyage.
Aujourd'hui l'administration cherche à tirer pretexte de cette bagarre pour faire place nette,pour éliminer les travailleurs qui s'etaient montrés les plus combatifs pendant la lute contre l'ELAN et la SOTEFa pour leur imposer un nouveau Belgat.Elle étale meme ouvertement son racisme,et pretend ne vouloir engager maintenant que des travailleurs yougoslaves et portugais sous pretexte que "les arabes ça fait des histoires"

A BAS LES TENTATIVES DE NORMALISATION DANS LE SERVICE DU NETTOYAGE

UNITE DE TOUS LES TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE CONTRE ALLIOT ET HERPIN

SOLIDARITE DE TOUS LE PERSONNEL ET DES ETUDIANTS AVEC LES TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE

La famille d'ARbaoui a besoin d'une aide financiere pour l'enterrement:contacter les diffuseurs du tract.

REVOLUTION! JUSSIEU

RIPOSTE AU CONSEIL DANS UNE LETTRE OUVERTE...

Les manoeuvres du Conseil s'amplifient d'un jour à l'autre : Le Conseil diffusait une Note de son Bureau datée du 10 Octobre 1972 dans laquelle il visait notre Service d'un manque d'organisation. Cette Note comportait 4 points : comme quoi

1- il y a réclamation de certains services qui ont leurs bureaux sales.

2- le Conseil a embauché de plus des travailleurs à la sortie d'Arcade.

3- Au non-renouvellement d'un contrat d'un travailleur, le Conseil a embauché un autre ouvrier à sa place.

4- Absences des ouvriers non justifiées et le Conseil va employer les mesures nécessaires à l'égard des membres du service.

Mais voila notre réponse dans une lettre ouverte :

1- En ce qui concerne les réclamations des personnels de certains bureaux, ces personnels sont connus par leur passé depuis l'année dernière au moment où ils ont fait une contre-grève contre nous, d'autre part, ils ont été contre notre embauche sur le budget de la Faculté et leurs provocations ne sont pas étonnantes puisque l'on sait qu'ils sont toujours les gardes du Conseil. Ils nous menacent en plus de faire une grève.

2- Quant au nombre de travailleurs, c'est faux, il n'y en a pas plus qu'à l'époque d'Arcade. En fait nous étions 38 travailleurs et 2 chefs, et maintenant nous sommes 29 plus un responsable du matériel. Alors, nous étions plus nombreux à l'époque d'Arcade. (D'autre part le Conseil donnait 57 millions + 3 Millions de la bibliothèque à la Société Arcade, soit 60 Millions, tandis que maintenant notre paye totale ne dépasse pas 36 Millions, en plus le Conseil touche de la bibliothèque 7 Millions par an, ce qui fait que notre paye de dépasse pas finalement 29 Millions par an.)

D'autre part on rappelle au Conseil que le nombre d'étudiants à l'époque d'Arcade était trois fois moins important qu'à l'époque actuelle: Avant le nombre était d'environ 8000 étudiants, et maintenant il est d'environ 22.000 étudiants.

3- Pour le remplacement de l'ouvrier dont son contrat n'est pas renouvelé, le Conseil a fait appel au bureau du chômage sans nous consulter malgré notre Protocole d'Accord de l'an passé qui dit que les recrutements ne seront faits qu'après l'accord de tous les travailleurs du nettoyage, mais comme pour le Conseil certains chômeurs sont priviligiés, le Conseil ne donne pas valeur à nos Conventions, et lorsque l'on est allé voir le Secrétaire Général, il nous a répondu : "puisque il n'y a pas un accord entre nous, vous faites ce que vous voulez, et moi en tant que Secrétaire-Général, je fais ce que je veux." C'est clair, ces attitudes patronales ne sont que des reflexions racistes contre les travailleurs immigrés de la part de certains responsables et de nos grands Messieurs, et elles ne visent qu'à nous diviser, et lorsque on ne baisse pas la tête pour céder au Patron, on est des insolents, des bagarreurs et des non-civilisés.

4-Quant aux absences non justifiées, çà n'a jamais existé et notre patron qui pointait était trompé dans son pointage, et s'il y a eu

../...

4 absents (dont 2 ont repris le travail le 20 Octobre 1972), c'est parce qu'ils sont malades et leur maladie est normale puisqu'on respire les ordures chaque matin et on fait les boulots les plus dégueulasses, et notre patron fait semblant de ne pas savoir leur cause. C'est pour cela qu'il a dit : maladies non-justifiées...En outre, ils menacent les 4 travailleurs malades de sanctions.

C'est simple, le Conseil emploie n'importe quelle manoeuvre pour tromper les étudiants, les enseignants et le personnel afin qu'il puisse nous réprimer encore plus, et pour qu'il n'embauche pas de travailleurs pour le nouveau Batiment et la Crèche; il veut nous faire oublier l'accroissement du nombre d'étudiants. Son but est de continuer à faire des économies sur notre dos.

NOUS RIPOSTONS CONTRE LES MANOEUVRES ET CHANTAGE DU CONSEIL ET NE NOUS LAISSERONS PAS FAIRE.

Les Travailleurs du Nettoyage.
Le 22 Octobre 1972.

Le 23, février 1972

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Sections syndicales, CGT, UNEF, SNEPTES de l'Université de PARIS-VIII protestent énergiquement contre les mesures répressives (fermeture des facultés entre autres) prises à l'encontre du peuple tunisien, elle s'élèvent contre les arrestations, en vertu de la Loi Anti-Casseurs, dont ont été victimes des étudiants et des travailleurs tunisiens (Un certain nombre appartenant à notre Université) alors qu'ils participaient à un meeting de solidarité à la Maison de Tunisie.

Elles demandent à ce qu'aucune mesure d'expulsion et d'inculpation ne soient prises à l'égard de ces personnes.

Elles exigent l'abrogation de la Loi Anti-Casseur qui porte atteinte aux libertés démocratiques.

INTENSIFIONS NOS LUTTE S

CONTRE L'ISOLEMENT

Le mouvement révolutionnaire tunisien connaît aujourd'hui une ampleur sans précédent.

En effet, la classe ouvrière reprend le flambeau de la lutte de classe. Des mines du Sud aux usines du Nord, les ouvriers se dressent, unis, contre l'exploitation, de plus en plus dure, contre les fantôches de tout acabit (responsables destouriens, "syndicalistes" corrompus, flics..., posant les revendications économiques et politiques de tout le peuple tunisien !

- Aux mines du Sud, les ouvriers surexploités (salaire parfois de 150 millimes pour 10 à 14 heures par jour), travaillant dans les conditions les plus désastreuses "accidents fréquents, parfois mortels" et soumis à l'humiliation par la direction et les responsables destouriens, font de l'absentéisme à 75 %.

- Aux usines d'Elfouledh, à Menzel Bourguiba, les ouvriers se sont dressés pour lutter contre les salaires de misère, ont dénoncé la direction fantoche de l'U.G.T.T.

- A Sidi Fathallah, les cheminots comme un seul homme ont déclenché une grève exemplaire et ont posé clairement les revendications économiques (contre la chèreté de la vie et pour l'augmentation des salaires) et politiques (liberté syndicale etc ...), les plus urgentes de tout le peuple tunisien. Ce mouvement a été soutenu par la suite par les cheminots de Sfax et de Sousse qui ont fait des grèves de solidarité.

A celà, le pouvoir a répondu par une repression féroce en envoyant la garde nationale occuper les ateliers et arrêtant une quarantaine parmi les ouvriers les plus combattifs: une vingtaine ont été jettés dans le camp sinistre d'Elhoureb et les autres attendent de passer devant les tribunaux.

La repression n'est pas le lot de la seule classe ouvrière puisque le pouvoir n'a pas hésité à envoyer ses chiens policiers contre les étudiants qui ont osé se révolter contre l'aggravation de la situation à l'université: exclusions de plus d'un millier d'étudiants, aggravation des conditions de vie et d'étude, etc ... A la grève qu'ils mènent depuis cinq jours, le pouvoir a répondu par ses bombes lacrymogènes, ses matraques (cinq étudiants blessés dont un en état très grave) et l'arrestation qui s'élargit de plus en plus touchant même les membres des corpos des bureaux fédéraux de l'U.G.E.T.

Cette repression du mouvement étudiant est facilitée par lisolement dans lequel il se trouve et il ne peut en être autrement tant qu'il n'a pas rompu avec cet état d'isolement.

Nous tenons pour responsable de cet isolement l'U.G.E.T. qui, aujourd'hui, prétendant "attirer l'attention de l'opinion publique" n'a pas levé le petit doigt pour dénoncer la repression féroce qui s'abat sur la classe ouvrière particulièrement au cours de la grève des cheminots de Sidi Fathallah et mener une campagne de soutien aux travailleurs en lutte contre le pouvoir réactionnaire tunisien. Non moins respensable sont les révisionnistes du P.C.T. et opportunistes de tout bords qui veulent cantonner la lutte des étudiants et la laisser moisir dans son milieu intellectuels petit bourgeois.

Nous appelons les étudiants tunisiens en France à rompre avec cette pratique qui a fait faillite et à aller vers les travailleurs dans les foyers, les bidonvilles, les hôtels, etc ... pour joindre notre lutte aux leurs.

SOUTENONS LA LUTTE DE NOS CAMARADES DE TUNIS CONTRE LA REPRESSION.

POUR LA LIBERATION DE TOUS LES DETENUS : OUVRIERS ET ETUDIANTS.

ROMPONS L'ISOLEMENT DANS LEQUEL LE POUVOIR ET SES VALETS REVISIONNISTES VEULENT NOUS TENIR.

LIONS NOUS AUXMASSES POPULAIRES.

Les Etudiants du G.E.A.S.T.
(Perspectives).
25 novembre 1970.

TUNISIE

5,5 MILLIONS D'HABITANTS

LUTTES ET REPRESSION

SI VOUS AVEZ PREVU d'aller passer vos vacances en Tunisie

SI VOUS RÊVEZ des plages blondes de Djerba, devant les placards publicitaires

SI VOUS CROYEZ à l'image de Bourguiba, démocrate et raisonnable, que vous présente la presse

SACHEZ qu'il ya plus de 1.000 PRISONNIERS POLITIQUES en Tunisie
qu'il y a 1 MILLION DE CHOMEURS et 250.000 EMIGRES

SACHEZ que c'est un pays ou l'armée n'hésite pas à tirer sur les paysans qui revendiquent leur droit à la terre

SACHEZ qu'on emprisonne les ouvriers qui se mettent en grève pour obtenir leur droit à une organisation autonome

EN EFFET

●*face à la politique d'expropriation qui prive les paysans de leur unique moyen de subsistence, la terre, ceux-ci n'ont cessé de se soulever contre le régime qui pratique cette politique. Seule réponse du gouvernement: ordre à l'armée de tirer. (1964: graves incidents à Msaken, la troupe intervient violemment à la suite d'une manifestation). Au printemps 1968, le mouvement de résistance active des paysans prend une ampleur incontestable: manifestations à Zeramdine et surtout à Ouardanine, ou la troupe tire sur les manifestants. Décembre 1970, les paysans manifestent à nouveau à Maouaria de manière impressionnante.*

●*face à la détérioration constante des conditions de vie, face à l'absence de droits syndicaux (pourtant reconnus par la Constitution), les ouvriers luttent pour une amélioration de leur situation matérielle et pour obtenir la création d'un syndicat autonome et démocratique.*
A nouveau, la seule réponse du régime est la répression : licenciements, emprisonnements, procès. (Octobre 1970: grève des cheminots de Tunis. Mai 1972 grève à la Soretras (transports à Sfax) et dans les mines du Sud. A la suite de ces actions, 17 grévistes de la Soretras sont traduits devant le tribunal correctionnel. Mai 1973 : grève à la Société Nationale des Transports 2 morts, des centaines d'arrestations).

●*face à une politique de sélection draconnienne, au chômage croissant et à l'absence de liberté d'expression et d'organisation (pourtant reconnue par la Constitution), les étudiants se mobilisent et revendiquent un syndicat représentatif, autonome et démocratique. La réponse du régime à ces revendications est: l'enrôlement forcé dans l'armée, des arrestations, des procès fabriqués. Septembre 1968: procès de 104 militants arrêtés en mai*

Les peines vont jusqu'à 20 ans de travaux forcés.Février 1968: plus de 30 militants condamnés jusqu'à 11 ans de prison.Du 29 janvier au 11 février 1972: manifestations des étudiants, lycéens et jeunes chômeurs,des centaines d'arrestations,deux morts parmi les lycéens.
Dernièrement,début 1974,13 détenus viennent de voir peine aggravée de 1 an à 18 mois de prison,5 décrets de grâce présidentielle sont annulés.

Tous ces faits ne sont pas des"accidents de parcours"sur la "voie du développement".Les actions du gouvernement ne sont pas des erreurs ou des maladresses,mais le récultat d'options politiques et économiques (développement de secteurs immédiatement profitables aux capitaux étrangers(tourisme par ex.),absence d'industrialisation etc..Ces choix entraînent un chômage chronique et une émigration permanente (1 million de chômeurs,1/3 émigrés.

Cette politique favorise le maintien d'une minorité privilégiée, provoque la rentrée en lutte des couches populaires de plus en plus larges. Pour maintenir ses privilèges et empêcher les luttes de se développer, le régime bourguibiste organise la répression administrative et policière, systématise la détention arbitraire et la torture,et généralise la répression.(La Brigade de l'Ordre Public BOP compte plus de 5.000 membres).

Depuis septembre 1973,la vague des procès s'amplifie.L'Université a été fermée au début de l'année 1974.Les arrestations se multiplient. Longtemps passées sous silence,ces pratiques,qui peuvent aller jusqu'à l'assassinat politique(Salah Ben Youssef assassiné en 1961 en Allemagne, Ben Salah menacé,aujourd'hui en Europe),commencent à être dénoncées par les moyens d'information dans l'opinion internationale.Amnesty International a décidé d'ouvrir une enquête sur la torture en Tunisie et de contrôler le déroulement des procès qui se préparent.La police suisse elle-même a expulsé des agents tunisiens lancés à la poursuite de Ben Salah.

FACE A CETTE SITUATION,LE COMITE-TUNISIE SE PROPOSE D'ALERTER L'OPINION PUBLIQUE SUISSE,ET DE SUSCITER UN LARGE MOUVEMENT DE SOUTIEN AUX LUTTES QUI SE DEROULENT EN TUNISIE.

COMITE-TUNISIE

CASE POSTALE 141
LAUSANNE 3 COUR

G.I.S.T.I.

Mars 1974

Commission EXPULSION

REFUS DE SEJOUR, REFOULEMENT, EXPULSION

Les pouvoirs de l'Administration sont considérables pour empêcher un étranger de s'installer en France ou pour l'obliger à quitter le territoire français.

Mais l'Administration outrepasse ses pouvoirs en usant de l'intimidation. Si vous connaissez vos droits vous pourrez plus facilement:

- éviter de vous mettre dans une situation qui laisse la Police faire ce qui lui plaît.

- empêcher l'Administration d'agir illégalement en vous appuyant sur vos droits. En effet, la Police n'aime pas avoir "des histoires". Fort de l'appui d'amis, de la mobilisation d'un quartier, d'une commune, d'organisations de défense, vous pourrez souvent résister.

Sachez que vos droits dépendent en grande partie de la manière dont vous êtes entré en France :

- Si vous êtes entré en France avec un contrat de travail visé par un Directeur Départemental du Travail et de la Main d'Oeuvre en France, vous avez théoriquement le droit de séjourner en France pour la durée du contrat.

- Si votre passeport est revêtu d'un visa d' "établissement" ou de "long séjour", le droit au séjour vous est automatiquement acquis avant même votre entrée en France.

- Si vous êtes entrés clandestinement ou comme touriste, vous n'avez aucun droit au séjour (sauf pour la durée du visa "touriste", c'est-à-dire d'habitude 3 mois).

Vos droits dépendent aussi de votre nationalité : si vous êtes Algérien ou Africain d'un pays francophone de l'ancienne Communauté, vos droits présentent certaines particularités (voir p.6).

... / ...

Après votre arrivée sur le territoire français, la police dispose de trois méthodes pour vous obliger à repartir :

1/ - Le refus de Séjour- (si vous n'avez pas encore un titre de séjour régulier)

2/ - Le refoulement- (si vous avez un titre de séjour en règle mais que votre situation n'est pas régulière)

3/ - L'expulsion

Attention : Tous les services administratifs (délivrance de cartes diverses, etc...) sont gratuits ou rendus moyennant des prix modérés :

- carte de séjour de résident temporaire (orange) : Grat.
- carte de séjour de résident ordinaire (verte) : Fr.18,-
- carte de séjour de résident privilégié (bleue) : Fr.18,-
- visa de régularisation (prix suivant nationalité)

N'acceptez en aucun cas de payer des sommes importantes

---

1 - Le Refus de Séjour - Refus de la première carte de séjour.
(attention : Ceci ne concerne ni les Algériens, ni les Africains (voir p.6)

Pour vivre en France il faut que vous possédiez une carte de séjour, mais l'Administration a de grands pouvoirs pour vous refuser cette carte, surtout si vous êtes entré irrégulièrement.

a) Vous êtes entré en France clandestinement ou comme touriste, l'Administration est absolument libre de vous refuser la carte de séjour et vous ne pouvez faire valoir aucun droit.

Actuellement l'Administration refuse presque automatiquement de "régulariser", c'est-à-dire d'autoriser au séjour en France les étrangers qui sont dans ce cas. La décision est prise par la Préfecture (service des étrangers). Dans quelques cas une intervention auprès du Ministère de l'Intérieur permet de faire revenir l'Administration sur son refus. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez demander une aide au :

Service Social d'Aide aux Emigrés (S.S.A.E.)
39I, rue de Vaugirard
75OI5 PARIS - Métro : Convention - Tél.LEC. 27-79

Renseignez-vous auprès de ce service sur les rares possibilités existantes.

... / ...

b) Si vous êtes entré en France pour des raisons politiques, il vous est recommandé de vous mettre en contact, avant toute autre démarche, avec l'une des organisations qui cherchent à vous aider vis-à-vis de l'Administration :

- La CIMADE
  176, rue de Grenelle
  75007 - PARIS - Métro : La Tour Maubourg -Tél.705.93.99

- Le Centre d'Orientation Sociale (C.O.S.)
  52, rue de l'Arbre Sec
  75001 - PARIS Métro : Pont Neuf - Tél.CEN 11.52

- L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (O.F.P.R.A.)
  159, Ave.Charles de Gaulle
  92200 Neuilly sur Seine - Métro : Pont de Neuilly
  Tél : KLE 22 05

Ces organismes pourront intervenir auprès de l'Administration ou prendre contact avec la Délégation des Nations Unies du Haut Commissariat pour les Réfugiés ou avec d'autres organismes.

Si vous demandez votre régularisation, l'Administration doit vous remettre, lorsque vous déposez votre dossier de régularisation au Commissariat (à Paris, à La Préfecture de Police) un récépissé de demande de carte de séjour (couleur blanche).

Si, après l'examen de votre dossier (au minimum 2 mois), la Préfecture (Service des Etrangers) et le Directeur Départemental du Travail et de la Main d'Oeuvre acceptent de régulariser votre situation, l'Administration doit vous remettre, après la visite médicale réglementaire à l'Office National d'Immigration et si le certificat médical est favorable :

- votre contrat de travail visé par le Directeur départemental du Travail, qui remplace la carte de travail pendant la première année.

- une carte de séjour de résident temporaire (couleur orange) valable un an.

Mais, en pratique, même pour les étrangers qui ont obtenu un travail régulier, l'Administration préfère souvent renouveler le récépissé au lieu de vous donner une carte de séjour. De cette façon, elle vous laisse dans une situation peu sûre car elle peut vous obliger à partir de France sans vous donner aucune raison et sans vous permettre de vous défendre.

Dans ce cas, que faire ?

Si vous êtes en situation régulière, avec un contrat de travail visé par le Directeur départemental du Travail, vous avez le droit de réclamer une carte de séjour à la place du récépissé. Mais il faut être prudent : en particulier ne faites pas de réclamation si votre contrat est proche de son expiration.

... / ...

2 - Le Refoulement

Le refoulement est la décision par laquelle l'Administration retire une carte de séjour ou refuse de la renouveler pour les étrangers qui doivent avoir cette carte. (Pour les Algériens et les Africains voir p.6).

1/ Si vous avez une carte de résident temporaire (couleur orange), l'Administration peut vous la retirer si vous n'êtes plus dans les conditions exigées pour avoir cette carte, c'est-à-dire :

- Si le médecin de l'O.N.I. a donné un avis d'inaptitude au travail,
- si vous êtes entré en France comme salarié et que vous êtes sans travail, à moins que vous soyez inscrit comme demandeur d'emploi à l'A.N.P.E (1),
- si vos conditions de logement ne sont pas considérées comme satisfaisantes.

Par contre, l'Administration n'a pas le droit théoriquement de vous retirer la carte de résident temporaire si vous faites seulement l'objet de renseignements défavorables de la Police.

Lorsque l'Administration vous retire votre carte de séjour de résident temporaire, elle doit vous donner en échange un document appelé refus de séjour. Il indique jusqu'à quand vous pouvez rester en France.

Vous avez le droit d'exiger ce document. Ne vous laissez pas retirer votre carte de séjour si on ne vous donne pas en échange un refus de séjour. Vous seriez en effet en situation irrégulière et la Police pourrait vous obliger à quitter la France sans aucune formalité. Cependant il est parfois possible de faire un recours au Ministère de l'Intérieur.

Ainsi que faire si l'Administration vous a retiré votre carte de séjour de résident temporaire ?

Il vous est recommandé de prendre contact immédiatement (sans attendre la fin du délai indiqué sur le refus de séjour) avec :

---

(1) Note : L'Administration peut également retirer la carte de séjour de résident temporaire,
- si vous n'exercez pas une profession régulière (artiste par exemple) et si vous ne pouvez pas prouver que vous disposez de ressources suffisantes, même si vous êtes étudiant.
- si vous exercez une profession pour laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir une carte de travail, mais une autorisation spéciale (commerçant, par exemple) et si l'Administration vous a refusé ou retiré cette autorisation spéciale.

.... / ...

- La CIMADE
176, rue de Grenelle
75007 PARIS.

Métro : La Tour Maubourg - Tél : 705.93.99

- Le C.O.S.
52, rue de l'Arbre Sec
75001 - PARIS - Métro : Pont Neuf - Tél.Cent 11.52

On pourra peut-être vous aider.

L'Administration peut aussi refuser de renouveler votre carte de séjour à la fin de la première année, en particulier si vous n'avez plus de travail, si votre logement n'est pas satisfaisant, ou si vous faites l'objet de mauvais renseignements de la part de la police.

2/ Si vous avez une carte de résident ordinaire (couleur verte)

a) L'Administration ne peut pas vous retirer votre carte de séjour tant qu'elle est valable. Si elle veut vous faire partir, elle doit suivre des formalités pour vous expulser, ce qui vous donne plus de moyens pour vous défendre (voir p.7).

b) Par contre, l'Administration peut refuser de renouveler de renouveler votre carte, si vous n'êtes plus dans les conditions exigées pour avoir la carte, c'est-à-dire :

. Si vous n'avez pas ou plus de travail.

. Si l'Administration vous a refusé ou retiré le droit d'exercer une profession pour laquelle il faut une autorisation spéciale à la place d'une carte de travail, (commerçant, par exemple).

. Si votre logement n'est pas considéré comme satisfaisant.

Attention : Si vous êtes sans travail

Vous avez le droit de conserver votre carte de travail et vous pouvez en demander le renouvellement si vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'A.N.P.E. (Agence Nationale pour l'Emploi.)

Il arrive que l'Administration, au lieu de refuser de renouveler la carte de séjour, accepte de la prolonger pour quelques mois en attendant que votre situation soit redevenue régulière.

Si vous êtes sans travail (chômeur ou malade) ou si vous n'avez pas de logement au moment où vous devez faire renouveler votre carte de séjour,

.... / ...

expliquez à l'Administration ce que vous comptez faire pour trouver du travail ou un logement. De cette façon, elle acceptera peut-être de prolonger votre carte de séjour. Dès que votre situation sera redevenue régulière, ne manquez pas de venir demander une nouvelle carte de séjour.

3/ Si vous avez une carte de résident privilégié (couleur bleue)

L'Administration n'a pas le droit de vous retirer votre carte de séjour, ni de refuser de la renouveler. Si elle veut vous obliger à quitter la France, elle doit suivre les formalités de l'expulsion (voir p. 7).

Cas des Algériens.

Actuellement les Algériens ne peuvent plus entrer clandestinement ou comme touristes. Ils risquent presque toujours le refus du certificat de résidence.

Si vous êtes Algérien, vous devez, pour entrer régulièrement en France, avoir la carte délivrée par l'Office National Algérien de la Main d'Oeuvre (O.N.A.M.O.) tamponnée par le service sanitaire en Algérie. Cette carte vous donne droit à rester en France pendant 9 mois pour y chercher du travail.

Lorsque vous avez trouvé du travail et que votre employeur vous donne un certificat de présence au travail, l'Administration doit vous donner un certificat de résidence qui vous donne le droit de vivre en France pendant 5 ans.

Quand vous avez ce certificat de résidence, l'Administration n'a pas le droit de vous faire partir de France autrement qu'en suivant les formalités de l'expulsion (voir p. 7).

Cas des Africains des Pays Francophones de l'Ancienne Communauté

Les travailleurs venus d'Afrique Noire sont les plus menacés bien que leur statut soit théoriquement le plus favorable.

Si vous êtes un travailleur africain vous n'avez pas besoin, pour vivre en France, d'une carte de séjour. Par contre, il est nécessaire que vous ayez passé une visite médicale avant votre départ du pays, mais l'Administration accepte aussi que vous la passiez en France, dans les services de l'O.N.I., 45 bis, rue de la Procession - 75015 PARIS - Métro : Convention.

a) si vous n'avez pas le certificat médical de l'O.N.I., vous êtes en situation irrégulière et l'Administration peut vous faire quitter la France sans aucune formalité, même si vous avez un contrat de travail.

..... / .....

Que faire dans ce cas ?

. Vous pouvez essayer de faire régulariser votre situation par l'O.N.I., ce qui est actuellement très difficile. Vous avez des chances de l'obtenir si vous êtes déjà embauché par une entreprise ou si vous avez une promesse de travail. C'est votre employeur qui doit vous faire convoquer par l'O.N.I.

. Vous pouvez aussi vous adresser à des organismes qui cherchent à vous aider vis-à-vis de l'Administration :

- Le Service Social d'Aide aux Emigrés (S.S.A.E.)
  (section "Africains")
  82, Bld. de Ménilmontant
  75020 PARIS
  Métro: Ménilmontant.

b) Si vous avez passé la visite médicale, ou si vous êtes régularisé par l'O.N.I., et si vous avez du travail, l'Administration ne peut pas vous obliger à quitter la France autrement qu'en suivant les formalités d'expulsion (voir ci-dessous).

3 - L'Expulsion

L'Administration peut vous expulser de France même si vous êtes dans une situation parfaitement régulière. Le Ministre de l'Intérieur, qui prend la décision d'expulsion, peut expulser tout étranger dont il juge la présence indésirable. (En général, il dit que vous n'avez pas respecté la "neutralité politique" ou que vous troublez l'"ordre public"). Les tribunaux ne contrôlent presque pas les décisions d'expulsion.

Mais l'Administration doit suivre certaines formalités :

- Elle doit d'abord vous faire savoir, par un document écrit appelé notification, qu'elle a l'intention de vous expulser. Cette notification doit vous être remise personnellement (par la police ou la gendarmerie) et doit indiquer les raisons pour lesquelles on veut vous expulser. Si la notification n'indique pas ce que l'Administration vous reproche, protestez immédiatement à la Préfecture, de préférence avec des amis.

- Lorsqu'on vous a donné cette notification, vous avez le droit, dans la plupart des cas, de passer devant une commission départementale d'expulsion devant laquelle vous pourrez vous expliquer. Mais dans certains cas vous n'avez pas cette possibilité.

Vous avez tout intérêt à demander à passer devant la commission d'expulsion : vous gagnez au minimum 8 jours et vous pouvez vous défendre. Mais attention : il faut que vous en fassiez vous-même la demande.

1 - Normalement vous avez le droit de passer devant la Commission d'Expulsion :

Si vous êtes menacé d'expulsion, vous devez aussi exiger :

- de disposer de 8 jours pour organiser votre défense,

- d'avoir communication de votre dossier c'est-à-dire des renseignements que l'Administration possède sur vous. Il vaut mieux faire cette demande par lettre recommandée avec accusé de réception. Si vous avez demandé à un avocat ou à quelqu'un d'autre de vous défendre, c'est lui qui peut demander la communication de votre dossier.

- de présenter votre défense devant la commission d'expulsion et de faire entendre éventuellement des témoins qui donneront de bons renseignements sur vous. Si vous avez demandé l'aide d'un avocat ou de quelqu'un d'autre, c'est lui qui pourra écrire à la commission pour présenter votre défense et parler à votre place.

La commission d'expulsion est consultative et l'Administration n'est pas obligée de suivre son avis sur votre cas. Pourtant la consultation de la commission permet de gagner du temps et d'avertir vos amis, vos voisins et les organisations d'aide aux émigrés. Cette consultation permet aussi de montrer parfois que l'Administration n'a pas de bonnes raisons de vous expulser, ce qui peut l'amener à y renoncer.

2 - Dans certains cas l'Administration peut vous refuser la possibilité de passer devant la commission d'expulsion mais vous avez toujours intérêt à la demander.

Vous pouvez être expulsé sans formalité ni délai dans les cas suivants :

- si vous n'avez pas encore une carte de séjour mais seulement un récépissé de demande de carte de séjour ou un visa d'entrée en France pour un court séjour. Dans ce cas l'Administration n'est pas obligée de vous indiquer les raisons de l'expulsion.

- si après être entré en France irrégulièrement (clandestinement ou comme touriste), vous avez reçu une carte de séjour après régularisation.

- si le Ministre de l'Intérieur estime qu'il y a urgence.

Recours devant les Tribunaux

Dans tous les cas, vous pouvez demander au Tribunal Administratif du lieu de votre résidence d'annuler la décision d'expulsion :

. si toutes les formalités indiquées ci-dessus n'ont pas été suivies. En particulier, si vous n'êtes pas passé devant la commission

..... / .....

d'expulsion parce que le Ministre de l'Intérieur prétendait qu'il y avait urgence, les Tribunaux Administratifs contrôlent s'il y avait réellement urgence et peuvent annuler la décision d'expulsion.

- si vous estimez que les raisons données par l'Administration sont fausses,

- ou si ces raisons n'ont rien à voir avec l'ordre public (par exemple, si on vous reproche seulement de ne pas travailler ou d'avoir chez vous des journaux contestataires).

Pour écrire votre demande au Tribunal Administratif, vous avez intérêt à consulter un avocat ou une permanence juridique des organisations de défense des travailleurs immigrés. A Paris, vous pouvez vous adresser au G.I.S.T.I., 15, rue Gay Lussac - 5ème- (Métro :Luxembourg ou Odéon) - Samedi de 10 h. à 12 h.

Malheureusement votre demande au Tribunal Administratif n'empêche pas la police de vous faire partir de France. Dans ce cas, il faut indiquer au Tribunal Administratif ou à votre avocat à quelle adresse on peut vous écrire hors de France. Si la décision d'expulsion est annulée vous pourrez demander à revenir.

ATTENTION : Si vous êtes expulsé de France, la Police n'a pas le droit de vous renvoyer dans votre pays si vous risquez d'être arrêté ou poursuivi. Dans ce cas elle doit vous laisser partir dans un autre pays.

GROUPE d'INFORMATION ET DE SOUTIEN DES TRAVAILLEURS IMMIGRES

15, rue Gay Lussac

75005 PARIS

Permanence : Samedi, de 10 h. à 12 h.

C.C.P. La Source 30 182-02.

LA GREVE DE LA FAIM DES 49 PRISONNIERS POLITIQUES DE CASABLANCA CONTINUE...!

-:-:-:-:-:-:-

Les 49 détenus politiques de Casablanca ont entamé une grève de la faim depuis le 28/11/72, et poursuivent courageusement leur lutte.

Après 2 Semaines de grève, 9 d'entre eux -dont 2 Palestiniens- ont été transportés à l'hôpital dans un état grave.

Ils sont déterminés à résister, et à se sacrifier jusqu'à satisfaction de leurs justes revendications -(Statut de prisonniers politiques, ouverture du procès dans les plus brefs délais)-.

La lutte des camarades détenus de Casablanca, a suscité d'amples protestations.

En effet le 8/12/72, une manifestation s'est déroulée devant le Ministère de l'Education Nationale, manifestation à laquelle avaient participé Etudiants et Professeurs, et dont les mots d'ordre comprenaient la Solidarité avec les prisonniers de Casablanca.

La riposte du pouvoir fut immédiate :- dispersion par la police de la manifestation avec une férocité propre à l'appareil repressif du pouvoir, laissant 80 blessés dont 13 dans un état grave.

-dispersion des Etudiants rassemblés en A. G. à la Cité Universitaire pour organiser une riposte contre l'action de la police lors de l'affrontement de la veille.

-Occupation des 3 cités U. par la police après en avoir délogé les Etudiants.

En effet, cette réaction répressive du pouvoir ne fait qu'illustrer une fois de plus sa politique et sa résolution à briser tout mouvement revendicatif des libertés et des droits les plus élémentaires des masses populaires.

Cette politique répressive est illustrée par les nombreux procès qui se sont déroulés au Maroc, où les lourdes peines sont monnaie courante - d'autres procès sont en attente, dont celui des 49 de Casablanca-.

Face à la montée des luttes et à l'équisement des contradictions au sein de la Société Marocaine, le pouvoir réactionnaire répond par ses méthodes habituelles qu'il pérfectionne de plus en plus. Mais, comme l'atteste la grève de la faim des camarades détenus, rien ne peut arrêter la lutte de Militants Déterminés.

Camarades,

- Organisons une Riposte aus méthodes fascistes du pouvoir réactionnaire marocain,

- Soutenons les 49 prisonniers de Casablanca dans leur lutte,

- Exigeons la libération de tous les détenus politiques du Maroc !

G.S - UNEM